

IL EST TEMPS, DÉPASSONS NOS FRONTIÈRES

RETOUR SUR LES TEMPORELLES
16 ET 17 NOVEMBRE 2017
LILLE - GARE SAINT-SAUVEUR



**IL EST TEMPS,
DÉPASSONS
NOS FRONTIÈRES**

RETOUR SUR LES TEMPORELLES
16 ET 17 NOVEMBRE 2017
LILLE - GARE SAINT-SAUVEUR

ÉDITO

« Les Temporelles », le colloque annuel de Tempo Territorial, est un moment important dans la vie de notre association. Notre réseau national est un formidable endroit de partage dans une grande convivialité et une belle confiance. La transversalité des échanges et l'analyse de nos pratiques, nos essais, nos tentatives, nos ratages, nos doutes, nos succès nous permettent de nous enrichir des expériences multiples de nos adhérents et partenaires et d'impulser de nouvelles dynamiques.



Je vous laisse découvrir au travers de ces actes, la richesse des interventions, des expériences présentées et des échanges sur la question des frontières - tant physiques que temporelles. A l'heure où la question des frontières en Europe est à nouveau posée, où l'on voit que les problématiques de rythme, de temps, de synchronisation et de flux ne s'appréhendent pas de la même manière d'un pays à l'autre, il nous semblait important de travailler sur ce sujet qui ne touche d'ailleurs pas uniquement des territoires frontaliers.

Si Luc Devoldère dit dans ses propos introductifs que « les frontières clôturent, elles enferment et elles excluent », les politiques temporelles peuvent être un levier pour inverser cette tendance et au contraire, agir pour ouvrir, rendre accessible, inclure.

C'est ce que les membres de notre association tentent de faire avec leur travail quotidien au sein de nos collectivités. Je veux saluer leur engagement, leur implication et leur détermination pour améliorer la qualité de vie de chaque citoyen.ne et pour lutter pour plus d'égalité entre les personnes et les territoires. Ce travail est précieux et participe à son échelle à la construction d'une Europe sans frontières où l'égalité, la liberté et la paix sont des valeurs fondamentales.

Katja Krüger

Présidente de Tempo Territorial

Adjointe à la Maire

Déléguée à la Petite enfance et aux Temps de la ville - Ville de Rennes

LES TEMPS, DES COROLLAIRES INDISPENSABLES AUX POLITIQUES PUBLIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La venue, sur le territoire de la MEL, de l'ensemble des membres du réseau Tempo Territorial, fut un temps fort de l'année 2017. Ce temps particulièrement riche a démontré que les politiques temporelles, en travaillant sur des solutions concrètes aux attentes de chacun, sont aujourd'hui parmi celles stimulant le plus le changement. Le Bureau des



Temps de la MEL l'a démontré, et d'autres exemples le prouvent chaque jour en France.

L'un des principaux intérêts de l'approche temporelle réside dans l'attention qu'elle porte aux usagers et aux bénéficiaires de l'action publique, en replaçant les usages, les besoins et les attentes au cœur de la réflexion. Il nous faut partir de l'objectif à atteindre, trouver des solutions concrètes à mettre en place, en innovant et non en adaptant une méthode prête à l'emploi.

Ainsi, le lien des politiques temporelles avec de nombreuses pratiques du développement durable, de l'économie sociale et solidaire, ou celles relevant des Plans Climat est évident : les conciergeries, les paniers de légumes, le covoiturage ou les pédibus et vélobus... Le Bureau des Temps de la MEL est d'ailleurs directement issu de la réflexion sur l'engagement « climat » de la MEL, puisqu'il constitue l'un des 9 axes stratégiques de notre Plan Climat adopté en 2013.

Les politiques temporelles ont pour vocation d'améliorer le quotidien de tout un chacun : salarié, usager d'un service public, étudiant, parent, grand-parent, etc. en aidant à une meilleure conciliation des rythmes. Ces rythmes sont toutefois souvent contraints, notamment par des effets « frontières » tout aussi physiques que sociales ou psychologiques. « Les Temporelles » 2017 ont assurément montré que les politiques des temps pouvaient transcender ces ruptures et constituer un outil au service de la cohésion sociale et territoriale.

Rythmes transfrontaliers, articulations entre temps libres et temps contraints, réduction des inégalités : voici quelques-uns des thèmes revisités à l'aune des politiques temporelles que nous vous proposons de (re)découvrir au fil des pages suivantes.

Christiane Bouchart,

Vice-présidente de la Métropole Européenne de Lille
en charge du Développement durable et du Plan Climat

SOMMAIRE

- p.7** OUVERTURE ET INTRODUCTION AUX ÉCHANGES
- p.11** Présentation de la gare Saint-Sauveur
- p.13** AXE 1 - FRONTIÈRE ÉTATIQUE :
LES RYTHMES À L'HEURE DU TRANSFRONTALIER
- p.14** Conférence - L'insoutenable légèreté des frontières
- p.16** État des lieux temporel du territoire transfrontalier
- p.20** Table ronde - Actions temporelles transfrontalières
- p.23** AXE 2 - TEMPS LIBRE/TEMPS CONTRAINTS :
COMMENT MIEUX LES CONCILIER ?
- p.24** Conférence débat - Tout s'accélère
- p.26** Conférence - Le temps de travail franchit les frontières
(et il exagère !)
- p.30** Ateliers participatifs - Quelles solutions pour faciliter
l'articulation entre temps libre et temps contraints ?
- p.36** Conférence - Changements de comportement face aux heures
de pointe
- p.40** Table ronde - Retour d'expériences
- p.43** AXE 3 - FRACTURE SOCIALE ET RYTHME :
FAVORISER LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS
GRÂCE AUX POLITIQUES TEMPORELLES
- p.44** Cadrage - État des lieux
- p.46** Table ronde - Fracture numérique
- p.48** Table ronde - Rural/Urbain
- p.52** Table ronde - Égalité femme/homme
- p.57** CLÔTURE
- p.58** Christiane Bouchart
- p.59** Katja Krüger



GORBY

GORBY TIMING

OUVERTURE ET INTRODUCTION AUX ÉCHANGES

Animation de l'ensemble du colloque : Olivier Pia

INTERVENTION :

CHRISTIANE BOUCHART

LISE DALEUX

KATJA KRÜGER



▲ Christiane Bouchart, Vice-présidente de la MEL en charge du Développement durable et du Plan climat.

Lise Daleux, quel regard une élue comme vous porte-t-elle sur le souhait de tout citoyen d'arriver à concilier harmonieusement temps contraints et temps libre ?

C'est en permanence qu'il faut ramener la question des temps car il y a toujours d'autres priorités, des contraintes budgétaires... Ici, en plein cœur urbain, nous pouvons aborder le sujet à travers les mobilités, l'alimentation, etc. Cette question des temps se pose à moi dans le cadre de mon mandat, mais aussi en tant qu'habitante. Quand je suis sur mon « deux-roues », je me projette hors du temps et je récupère de mon temps. Le vélo est une bonne manière de considérer le temps autrement.

Christiane Bouchart, qu'est-ce qui a incité la MEL en avril 2015 à engager une politique temporelle et à se doter d'un Bureau des Temps ?

Nous sommes dans des contextes très évolutifs : l'espérance de vie a augmenté de trente-cinq ans en un siècle, le temps de travail a été divisé par deux, les femmes sont de plus en plus impliquées dans l'activité professionnelle et économique, mais les temps de déplacement s'allongent et la porosité entre vie personnelle et vie professionnelle est de plus en plus forte, avec des rythmes toujours plus fractionnés. Cela peut générer des difficultés d'articulation au niveau local et nuire à la cohésion d'ensemble de la société. La MEL a jugé essentiel de remettre l'intervention publique au centre d'une démarche permettant d'améliorer la qualité de vie des citoyens, de favoriser la cohésion sociale, d'optimiser les ressources et de renforcer l'attractivité du territoire.

Katja Krüger, les collectivités à avoir pris cet enjeu à bras le corps sont nombreuses ?

Un certain nombre de Villes, de Départements et de Régions se sont dotés d'une Mission ou d'un Bureau des Temps, et beaucoup d'autres travaillent sur la question sans forcément s'en rendre compte. C'est en Italie que les politiques temporelles sont nées quand, dans les années 1970-80, les femmes sont arrivées sur le marché du travail et ont réalisé que la société n'était pas adaptée à leurs besoins. Depuis, d'autres pays s'en sont saisi : l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique. Mais il n'y a qu'en France que l'on trouve des Bureaux des Temps et que l'on a saisi cette question dans la transversalité.

Christiane Bouchart, quels sont les axes stratégiques de votre politique temporelle ?

Le premier axe est de définir un profil temporel, d'avoir une photographie de cette métropole transfrontalière. Le second est de participer à une meilleure accessibilité du territoire, en s'appuyant sur des études et en expérimentant pour accompagner le changement en matière de déplacements. Le troisième est de diversifier l'usage des équipements et des espaces publics en favorisant leur modularité. Le quatrième est de faciliter l'accès aux services publics pour tous en veillant à un meilleur équilibre du territoire. Le cinquième est de promouvoir une meilleure articulation des temps entre vie professionnelle et vie familiale. Le sixième est de faire de la MEL une institution exemplaire à travers l'optimisation et la



▲ Lise Daleux, Adjointe au maire de la Ville de Lille déléguée au Développement durable.



▲ Katja Krüger, Présidente de l'association Tempo Territorial.

modularité de ses bâtiments. Nous avons également lancé un cycle de conférences pour sensibiliser sur les dossiers temporels. Tout cela est mené en respectant les principes constitutifs des politiques temporelles : la transversalité, le partenariat, la concertation, la sensibilisation, l'innovation, l'expérimentation et la reconnaissance du droit à l'erreur.

Katja Krüger, quels sont les incontournables d'une politique temporelle digne de ce nom ?

L'ancien maire de Rennes Edmond Hervé disait que le facteur temps est un révélateur d'inégalités, mais aussi un levier pour plus d'égalité, en transversalité. Au sein d'une collectivité, un Bureau des Temps peut jouer ce rôle de tiers neutre, apporter de l'expertise et permettre un recul nécessaire. La société évolue, donc il faut constamment se poser la question : « Nos services sont-ils adaptés aux besoins des usagers ? » C'est une recherche d'innovation permanente. Le Bureau des Temps, c'est la matière grise qui cherche comment faire autrement en prenant la porte d'entrée des temps. À Rennes, l'université a décalé d'un quart d'heure le début des cours pour désengorger le métro, et ça a marché ! Le plus important, quand on expérimente, est de regarder ce qu'on fait et de le documenter. Dans le cas de l'université, avoir des chiffres à montrer a permis de se dire : « Ça marche, on y va pour de vrai ». Enfin, il faut être dans la co-construction et tenir compte de toutes les parties.

Vous êtes entendue des employeurs privés ?

Quand le Bureau des Temps est né en 2002 à Rennes, la Ville a travaillé en tant qu'employeur sur les rythmes des agents d'entretien. La fédération des entreprises d'entretien s'en est ensuite inspirée et a intégré une clause sociale dans les contrats pour proposer des horaires qui permettent de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. Donc oui, on peut inspirer le privé.

Christiane Bouchart, prendre ce fil rouge de la frontière était naturel, ici à Lille ?

La MEL étant impliquée dans l'Eurométropole, c'était assez naturel. Notre réflexion de départ était la frontière physique, mais il y avait aussi l'idée de frontière au sens des inégalités dans les rapports homme/femme, des inégalités sociales et de la cohésion sociale. C'était creuser le fait que la notion de frontière pouvait être diverse.

Katja Krüger, qu'attendez-vous de ce colloque ?

La thématique de la frontière pose la question des frontières réelles et des frontières plus imaginaires. J'espère que jouer sur le mot frontière par rapport au temps inspirera de nouvelles idées. J'ajouterais que Tempo Territorial peut aider dans les questions que l'on se pose par rapport aux politiques temporelles. C'est un lieu d'échanges de bonnes pratiques mais aussi d'erreurs, de choses qui ne marchent pas. Si de nouveaux partenaires veulent nous rejoindre, ils sont les bienvenus !



PRÉSENTATION DE LA GARE SAINT-SAUVEUR

La gare Saint-Sauveur est un équipement culturel créé sur le site d'une gare de marchandise, dont la fermeture en 2003 a inspiré à la collectivité une réflexion sur l'aménagement de cette friche de 23 hectares. Le parc Jean-Baptiste Lebas a vu le jour en 2006, suivi en 2009 par une salle de cinéma, un lieu d'exposition et le Bistrot de St-So. En 2012, la MEL et la Ville de Lille ont validé les grandes orientations pour le réaménagement de l'intégralité du site. À terme, celui-ci comprendra un quartier habité de 2 300 à 2 500 logements (avec pour objectif de limiter l'étalement urbain et les flux pendulaires), un quartier de la créativité et de la connaissance avec des espaces dédiés aux petites entreprises créatives, et un quartier du temps libre et du loisir, l'ensemble étant ouvert sur la ville dans un souci de dialogue avec les quartiers alentour.

Au terme d'une consultation, la SPL Euralille a choisi de travailler avec l'agence danoise Gehl. Cette dernière a présenté en 2014 un plan-guide spatialisant les grandes orientations : l'équipement culturel actuel, le quartier de la créativité et de la connaissance (« Saint-So Bazaar ») et une promenade reliant le parc Lebas au secteur de la Vallée où se situeront les logements conçus sous la forme d'« îlots nordiques » (un cœur d'îlot vert et des habitats à taille humaine) et les grands équipements. L'équipe Gehl a baptisé les différents espaces en fonction des temporalités propres à chacun : le rythme intense des zones d'activités (« Waouh ! »), le rythme plus calme des espaces publics de la Vallée (« Aah ! ») et le rythme domestique des îlots nordiques (« Chut ! »).

Différents projets ont d'ores et déjà été lancés pour emmener le projet vers sa phase opérationnelle : les îlots nordiques, le Saint-So Bazaar, une piscine olympique et un gymnase. Les premiers chantiers s'étaleront sur la période 2018-2025 dans le cadre d'un processus de gestion transitoire, avec des ateliers ouverts à tous afin de gérer avec les habitants le temps très long de ce projet urbain.



**AXE 1- FRONTIÈRE ÉTATIQUE :
LES RYTHMES À L'HEURE DU
TRANSFRONTALIER**

CONFÉRENCE

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DES FRONTIÈRES

INTERVENTION : LUC DEVOLDERE - PHILOSOPHE

Les frontières sont des fictions. Toutefois, celui qui les fixe, délimite, inévitablement.

Au fil du temps se développe une réalité, un monde, marqués par l'altérité. Prenons, par exemple, la frontière linguistique en Belgique. Celle-ci résulte d'une multitude de compromis et de marchés, tantôt bons, tantôt mauvais. Bien qu'artificielle, cette frontière a contribué à une certaine stabilité. Je dis même : si on n'avait pas fixé la frontière linguistique en Belgique il y a plus de cinquante ans, la Belgique ne serait plus là. Pour les Français c'est assez difficile à comprendre, mais c'est ainsi. Dans ce sens, nous avons un peu plus d'expérience européenne que vous.

Les frontières limitent et nous renvoient à nous-mêmes. Elles excluent, mais, dans le même temps, elles invitent à la prise en compte de ce qui est autre, au passage, au dialogue.

Les frontières génèrent une pureté qui en réalité n'existe pas : l'ambivalent, le composé est coupé en deux : ici le blanc, là le noir ; de ce côté-ci telle langue, de ce côté-là telle autre. Les frontières se transforment en lignes de front.

Franchir une frontière, c'est se délester pour devenir quelqu'un d'autre, ou au moins pour caresser l'illusion qu'on sera moins encombré dans un autre pays. Il fut un temps où l'on pouvait franchir une frontière et obtenir le droit d'asile. En grec, *xenos* désigne à la fois l'étranger et l'invité. Dans cette partie du monde, ces temps sont révolus. Il n'y a plus de frontières, prétend-on, mais un rideau de fer a été baissé au nez de beaucoup de gens.

Continuons cette réflexion concernant le concept étrange de frontière.

Les frontières clôturent, elles enferment et elles excluent. Elles délimitent et vouent à l'ignorance. Tel est le vieux refrain de ce que j'appelle « le faux cosmopolitisme ». Mais s'il se faisait que toutes les

frontières sont contingentes, cela veut dire qu'elles se trouvent là où elles se trouvent, mais elles auraient pu être tracées différemment. Le paradoxe est que les remettre toujours en question et vouloir y bricoler, c'est ouvrir la boîte de Pandore. Il est vrai que les frontières délimitent, mais dans la mesure où elles déterminent ce qui est et ce qui n'est pas. Elles rendent possible l'altérité. Et n'est-ce pas le grand paradoxe des frontières, qu'il faut les accepter si l'on veut les dépasser ?

Il y a environ trois siècles, en 1713, le traité d'Utrecht mettait fin à un siècle de guerres ininterrompues. C'est alors également que furent jetées les bases d'un nouveau partage du pouvoir. L'Espagne perdait son hégémonie au profit de l'Angleterre. La France consolidait les victoires remportées sur sa frontière septentrionale. Quant à la république des Pays-Bas, elle en était réduite au rôle de spectateur. La frontière effective entre le royaume de France et les Pays-Bas du Sud, qui deviendraient en 1713 les Pays-Bas autrichiens, fut établie. Et c'est à peine si cette frontière changea encore par la suite. Elle reste aujourd'hui la frontière entre la Belgique et la France, entre la Flandre et la France, entre le néerlandais et le français.

Je vais un peu plus loin, et je veux vous parler d'identités, parce que l'identité est liée au concept de frontière, cela va de soi.

Reconnaissons-le : il est de bon ton, chez les intellectuels occidentaux, de trouver « l'identité » suspecte. On cite d'emblée Maalouf et ses « identités meurtrières » : les identités mènent droit à la mort. Mieux vaut donc déconstruire le concept, le faire s'évaporer et ne parler tout au plus que d'« appartenances ». Les arguments en faveur de cette attitude ne manquent pas. Et pourtant, quelque chose me reste sur le cœur. Ne jette-t-on pas « post-modernement » l'enfant avec l'eau du bain ? Pour aussi stratifiées, complexes, variables et fluides que soient nos identités, il n'empêche qu'elles accouchent de clusters.

Je commencerai donc par poser que l'identité est toujours liée à un endroit, à un ancrage,

l'enracinement de chacun de nous dans un lieu : une maison, une rue, un quartier, un village, une ville, une province, une région, un pays, une partie du monde, la planète. Même si le but de l'arbre est sa crête, qui peut atteindre les cieux, il est toujours ancré par ses racines.

Mon intention n'est pas de faire un fétiche de ces racines, et encore moins une prison. L'on peut, et cela se passe de plus en plus souvent, changer de « lieu ». Les flux migratoires s'intensifieront encore. Et « la destination importe plus que l'origine », comme le disait V.S. Naipaul. Mais cette destination est aussi un lieu. Ne l'oublions pas.

Les territoires existent par la grâce des frontières, et les frontières sous-entendent des papiers. Sans les papiers, on ne peut même pas entrer dans les territoires. Et l'on trouve des frontières partout. L'on se définit en traçant une frontière. L'informe reçoit une forme. Les frontières protègent. On ne peut les dépasser qu'à condition de les accepter. Elles auraient pu être tracées ailleurs, mais elles sont là où elles sont. Qu'on n'y tripote pas à la légère. Ainsi en va-t-il de l'identité, ou des identités. Régis Debray écrivait en 2010 un pamphlet sur l'identité : *Éloge des frontières*. Je cite : « Gardienne du caractère propre, remède au nombrilisme, école de modestie, aphrodisiaque léger, pousse-au-rêve, une frontière reconnue est le meilleur vaccin possible contre l'épidémie des murs. » Je suis d'accord. Mieux vaut d'abord être quelque chose. Vous êtes Français, moi je suis Belge, je suis Flamand. Ce n'est qu'alors que l'on peut s'ouvrir aux autres.

Et si l'on croit vraiment dans la collaboration transfrontalière, il faut tenir compte de la langue de l'autre, et du respect qu'on a pour la langue de l'autre. Je suis membre du conseil d'administration d'une maison internationale littéraire à Bruxelles, *Passa porta*, qui est trilingue : néerlandais, français, anglais. Dans le conseil, chacun parle sa langue. C'est parfait comme modèle de collaboration. On comprend très bien la langue de l'autre, mais on est toujours mieux dans sa propre langue. Je veux finir avec l'actualité européenne, en me

demandant si cette frontière d'État entre vous et moi, entre la Belgique et la France, à vingt kilomètres d'ici, est encore notre frontière méridionale et votre frontière septentrionale. Lors d'un colloque à Bruxelles sur l'Europe, un politologue belge disait : la frontière méridionale de la Belgique n'est plus celle que nous partageons avec la France. C'est la Méditerranée. Vous me comprenez sans doute. Donc les frontières peuvent changer. Ce qui prouve que, quoi qu'on dise de cette Europe, elle est réelle et devient de plus en plus notre horizon, notre communauté de destin. Ou, comme on peut le dire en néerlandais plus précisément, « onze lotsbestemming », qui se traduit littéralement « la destination de destin ». Cela va prendre plusieurs générations encore, mais on n'a pas le choix. En restant vous Français, et moi Belge néerlandophone, donc Flamand.

En parlant de frontière, j'ai encore une question à vous poser. Si nous « intellectuels illuminés » avons parlé avec un certain dédain de la Nation-État comme étant un concept du 19^{ème} siècle, comment se fait-il que beaucoup d'hommes et de femmes politiques européens, aujourd'hui, défendent avec acharnement cette Nation comme si elle était éternelle, avec une constitution fixée, figée pour toujours, en ne tenant pas toujours compte de la volonté d'un peuple ou de la majorité d'une population, de prendre son destin en main, de redécouvrir une souveraineté ?

N'oublions jamais qu'une construction politique (la construction politique française, ou belge, ou espagnole, ou catalane) présuppose une volonté minimale de solidarité des membres, des adhérents, des sujets de cette construction.

En tout cas j'ai décidé, le long de cette frontière - la vôtre au nord, la nôtre au sud, celle entre Lille et Courtrai où je suis né -, de chérir cette frontière et de m'y frotter.

Il faut apprendre à nous accommoder de cette frontière. En Europe, nous n'avons d'ailleurs pas d'autre choix.

ÉTAT DES LIEUX TEMPOREL DU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

INTERVENTION :
LOÏC DELHUVENNE
KARINE SZYMANSKI-PANNETIER

Le territoire transfrontalier de l'Eurométropole détermine un certain nombre d'enjeux temporels, marqués par des configurations spécifiques et appelant des solutions adaptées.

État des lieux

L'Eurométropole comme bassin de vie : Créée en 2008, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est le premier Groupement européen de coopération territoriale (GECT). Elle réunit 152 communes françaises et belges et couvre un territoire de 3 600 km² totalisant 2,1 millions d'habitants (1,15 million côté français, 600 000 dans la partie flamande, 350 000 dans la partie wallonne), dont environ 140 000 étudiants et 110 000 chefs d'entreprises et indépendants. On estime à quatre-vingts millions le potentiel de consommateurs qu'elle touche dans un rayon de 300 km (3^e place mondiale). Sa situation centrale lui confère une position stratégique au sein du triangle Londres-Paris-Bruxelles. Fonctionnant comme une « mini-Europe », ce GECT réunit 14 partenaires



▲ Karine Szymanski-Pannetier, chargée d'études à la direction Mobilité de la Métropole européenne de Lille : « Mobilité et temporalité dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai »

▲ Loïc Delhuyenne, directeur de l'Agence de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai : « Eurométropole, un bassin de vie ».

qui mettent en commun des fonds pour favoriser la coopération transfrontalière. La vitalité de ce bassin de vie n'est pas exempte d'inconvénients, en particulier l'éloignement de certaines zones. Face à la nécessité d'être au plus proche de tous les habitants, où qu'ils résident, l'Eurométropole a pour unique leitmotiv le citoyen. Les 100 000 déplacements transfrontaliers quotidiens font de la mobilité l'un des grands enjeux de ce territoire. Dans cette optique, la MEL a réalisé sa dernière « Enquête déplacements », en 2016, pour la 1ère fois à l'échelle eurométropolitaine.

Mobilités et temporalité : Cette dernière enquête révèle un nombre moyen de déplacements par jour et par personne plus élevé dans la MEL (4 par jour) qu'en Wallonie (3,6) et en Flandre (3,2). La répartition des activités selon les moments de la journée montre que 13 % des habitants de la MEL sont en déplacement à 8h du matin, tous modes confondus. Ce chiffre modéré relativise la perception que l'on peut avoir des heures de pointe. Il est également moindre qu'en Wallonie (19 %) où, comme en Flandre, la pointe du matin survient plus tôt, de même que la pointe du soir. Autre différence : les mouvements sont plus intenses entre 11h et 14h dans la MEL, et le domicile y ressort plus nettement le midi. Enfin, si la mobilité

du samedi est équivalente au reste de la semaine dans la MEL et en Flandre, elle diminue fortement en Wallonie. Et, quel que soit le territoire observé, on se déplace beaucoup moins le dimanche.

Variété des modes et motifs de déplacement : Partout, la mobilité s'exerce majoritairement en voiture. Les modes actifs (marche et vélo) occupent une part importante et quasi égale (31 %) dans la MEL et en Flandre, avec une prédominance de la marche à pied dans la première (29,5 %) et du vélo dans la seconde (16,5 %). L'étude des motifs de déplacement fait ressortir le poids plus fort du motif « domicile-travail » (17 %) et la place plus faible (9 %) du motif « domicile-accompagnement » (à l'école, à la gare, chez le médecin, etc.) en Flandre. En revanche, les motifs dits « secondaires », sans extrémité au domicile, sont plus importants en Wallonie. L'enquête souligne aussi que, sur les 7,2 millions de déplacements quotidiens dans l'Eurométropole, 2 % seulement se font entre les trois sous-territoires, et 2 % à l'extérieur de l'Eurométropole. Cet « effet frontière » est moins marqué le week-end chez les habitants de la MEL, qui se rendent volontiers en Wallonie pour des motifs d'« achat », de « loisirs » et de « visites ». Les Wallons se rendent surtout chez leurs voisins en semaine pour un motif « travail ». Les Flamands, enfin, se déplacent peu à l'extérieur.



Échanges

Franchir la frontière : une question éminemment temporelle

Olivier Pia : Y a-t-il encore une difficulté à faire ressentir aux habitants de ce territoire qu'ils sont dans un même bassin de vie, qu'ils ont un avenir en commun ?

Loïc Delhuyenne : Il y a un paradoxe. Si l'on traverse la frontière sans s'en rendre compte, il n'est pas encore naturel d'aller de l'autre côté pour faire ses études, travailler, etc. La frontière peut vraiment être une force, et doit être travaillée de manière beaucoup plus réfléchie. Le message du transfrontalier, c'est : « Soyons ce ciment européen et soyons citoyen ». Cela passe par une meilleure connaissance de l'autre. L'Eurométropole travaille sur une meilleure connaissance réciproque, dans les deux langues, via des formes de speed dating entre les différents acteurs du territoire, qui permettent d'apprécier les points de convergence et de divergence avant d'adopter une stratégie commune. Le développement culturel est un

vecteur d'échanges. Mais nous sommes encore dans la première phase du rapprochement. Mettre en œuvre une mobilité en phase avec les déplacements du bassin de vie est la priorité des priorités. À la fin du match de l'Euro 2016 Pays de Galles-Belgique, au stade Pierre-Mauroy à Villeneuve d'Ascq, il n'y avait pas eu de collaboration SNCB-SNCF pour organiser un retour par le train, et l'affluence de voitures qui rentraient en Belgique était telle qu'on est resté bloqué à la frontière. Le tir a été rectifié pour la coupe Davis France-Belgique en novembre 2017 : un train a été affrété et un covoiturage mis en place. C'est par l'expérience que l'on fait évoluer les choses. L'ambition est de faciliter le tourisme au sein de l'Eurométropole. On pourrait proposer des solutions à l'image des tickets combinés bus-train pour les festivals de musique, comme pour le quotidien du citoyen. Il y a aussi un enjeu économique. Faute d'incubateur en Wallonie picarde, j'ai conseillé à un entrepreneur wallon de se tourner vers Blanchemaille, en France, afin de profiter de l'écosystème d'EuraTechnologies et de la French Tech pour développer son business. Tout le monde est gagnant : l'entrepreneur, mais aussi les deux territoires qui bénéficient des retombées économiques d'une activité binationale. Mais il



faut avoir la connaissance du terrain pour orienter les personnes. Les politiques temporelles pourront nous aider à faire en sorte que les citoyens franchissent la frontière, et à faire vivre ce bassin de vie.

Intérêt de l'Enquête déplacements

Jean-Yves Boulin - Chercheur associé : Chercheur associé à IRISSO Université Paris Dauphine : Il faut adosser des enquêtes qualitatives à ces enquêtes statistiques pour ne pas passer à côté des vrais motifs. Pourquoi, par exemple, autant de Français vont-ils en Belgique, alors que les lois récentes permettent aux commerces français d'être ouverts ? Est-ce que franchir cette frontière qui n'existe plus ramène l'idée de voyage, d'évasion, même si c'est à vingt kilomètres ?

Karine Szymanski-Pannetier : L'Enquête déplacements est effectivement une enquête quantitative, de l'observation, du factuel, mais cela permet de suivre les évolutions des pratiques de mobilité. Si elle est reconduite à l'échelle de l'Eurométropole dans dix ans, dans vingt ans, nous verrons la façon dont évoluent ces motifs de déplacement.

Loïc Delhuyenne : Ce type d'enquêtes permet de prendre de bonnes décisions pour aller vers quelque chose de plus harmonisé. À la MEL, il y a eu toute une série d'actions pour favoriser les déplacements à vélo et des aides financières pour acquérir des vélos.

Olivier Pia : Le taux de déplacements en accompagnement est de 14 %. Est-ce à dire qu'il y a une forme d'aptitude assez forte au covoiturage sur le territoire de la MEL ?

Karine Szymanski - Pannetier : Le motif d'accompagnement ne regarde pas le mode, donc ce n'est pas forcément la voiture. Quant au covoiturage, nous espérons qu'il va s'intensifier notamment pour le motif travail.

Karine Bernard - Département du Nord : Je trouve important d'avoir des enquêtes déplacements pour objectiver la réalité de cette Eurométropole qui est bien plus complexe qu'on ne l'imagine. Il y a bien plus de porosité qu'on ne le pense sur cette frontière. Il est important que les pouvoirs publics s'en emparent et facilitent la vie des personnes au quotidien, en termes de mobilité, de culture, etc.

TABLE RONDE

ACTIONS TEMPORELLES TRANSFRONTALIÈRES

INTERVENTION : PHILIPPE BIZET

Contrôleur général chef d'Etat-Major de la zone de défense et de sécurité Nord : projet Interreg ALARM sur la sécurité civile

FRANCIS DÉCOUCUT

Directeur général adjoint de l'hôpital de Puigcerdà en Cerdagne : coopération transfrontalière franco-espagnole dans le domaine de la santé

ÉRIC SCHULTZ

Adjoint au maire de Strasbourg délégué à l'état civil, à la mission temps et conseiller de l'Eurométropole de Strasbourg

Les frontières séparent, mais elles n'abolissent pas une proximité culturelle et historique forte. Elles sont aussi des zones de contact favorisant les échanges et créant au final une identité originale, à la fois commune et plurielle, faite de défis d'horizons partagés. Quand le dialogue s'installe, des rapprochements s'opèrent, des réflexions s'enclenchent et des projets naissent.

Variété de contextes

Au nord : anticiper les risques : La France partage sa frontière avec huit États européens. Ces territoires partagés font face à des enjeux communs. À la frontière septentrionale, 26 collectivités belges et françaises, dont la MEL, viennent ainsi d'engager le projet Alarm, qui vise à répertorier les risques pouvant impacter l'espace transfrontalier. Alors que l'on franchit cette frontière sans s'en rendre compte, un exercice réunissant services de secours et d'intervention belges et français avait révélé que « l'on se connaît tellement bien entre voisins, qu'en fin de compte on ne va pas se visiter », souffle Philippe Bizet. Or, « la propagation du risque ou de la menace méconnaît les frontières ». Pour s'y préparer ensemble, les puissances publiques locales dans les deux pays cherchent à « s'accorder dans la réponse à donner, ou au moins connaître la réponse de l'autre ». S'il ne résulte pas d'une réflexion strictement temporelle, ce projet s'inscrit dans une optique, chère aux politiques temporelles, d'amélioration de la qualité de vie des habitants. Car hormis l'optimisation des interventions en cas de crise majeure, il facilitera le secours inter-frontières au quotidien. En effet, l'environnement juridique actuel ne permet pas aux pompiers de Tourcoing, par exemple, « d'aller secourir la

personne qui est à vue à cent mètres parce qu'elle est du côté belge ».

Frontière rhénane : fluidifier les déplacements

Du côté de Strasbourg, faire du Rhin « non plus une séparation mais un trait d'union » est l'un des objectifs de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, conçu comme « un territoire intégré de codécision pour mener des politiques communes des deux côtés du Rhin », explique Éric Schultz. Le premier projet, issu d'une étude « Transports-Déplacements-Emploi » menée en 2015, est une navette inter-frontières pour les travailleurs transfrontaliers. « On est dans l'expérimental. (...) On pense de manière physique et symbolique (...) pour effacer encore un peu plus cette frontière. » Si les premiers retours sont bons, il reste notamment à « convaincre les entreprises (...) de travailler leurs horaires en termes de politique temporelle ». Toujours dans le domaine des déplacements, la Mission des Temps de Strasbourg organise des « traversées nocturnes » afin de mieux cerner les usages et attentes des habitants. Une première expérimentation a « permis d'évoluer, notamment sur les lignes de bus de nuit ». Une seconde a eu lieu au printemps 2017, avant l'inauguration de la ligne de tram Strasbourg-Kehl, « pour voir comment fonctionnaient ces quartiers avant la connexion ». Un an après, une autre est prévue, cette fois avec des habitants de la ville de Kehl, afin d'observer l'impact de cette nouvelle ligne de tram. De telles initiatives permettent à la puissance publique de formuler des réponses adaptées aux besoins et de « faire de ces territoires un peu séparés, un territoire commun sur lequel on circule de manière fluide ».

Catalogne : améliorer l'accès aux soins : Aux confins des Catalognes française et espagnole, Francis Découcut dirige un hôpital ouvert en septembre 2014 en Cerdagne espagnole. Culminant à 2 200 mètres d'altitude, ce territoire transfrontalier est à deux heures de route ou plus de Perpignan, Barcelone et Toulouse. Il fallait « offrir à cette population un minimum de soins de proximité », relate-t-il. Ce projet manifestait aussi « la volonté d'élus français et catalans espagnols [de] se rapprocher au travers de projets transfrontaliers ». Fruit du seul Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) à vocation unique de santé, l'hôpital de Puigcerdà dispose « d'un plateau d'imagerie médicale (...), d'un bloc opératoire (...),

d'un hôpital de jour, d'un service d'hémodialyse et de structures de chimiothérapie ». Dans ce projet, la question temporelle touche différemment les professionnels et les patients. « Lorsque les premiers, elle est un défi quotidien car la permanence des soins exige qu'ils « travaillent le jour, la nuit, les week-ends ». Cela implique de coordonner le temps de travail et le temps personnel. Pour les seconds, elle est une réponse puisque « l'hôpital a été installé là pour diminuer le temps d'accès aux soins ». Mais cette facilitation ne fait pas tout : les Français représentent 25 % seulement des patients. « Lorsqu'on est habitué à suivre des soins (...) à Perpignan, Prades ou Toulouse, on change difficilement », explique Francis Découcut. Preuve que l'adaptation à une nouvelle temporalité, même plus favorable, est un processus complexe et de longue haleine.

Le transfrontalier, support idéal de politiques temporelles ?

Les défis identifiés par les territoires transfrontaliers permettent d'aborder en commun des questions dont chacun peine à s'emparer isolément. « Les frontières sont partout, et plus forcément à l'endroit où on les attendait au départ », affirme Éric Schultz. Face à des frontières symboliques difficiles à appréhender, la frontière réelle donne l'opportunité de prendre en charge des problèmes spécifiques qui font avancer les choses de manière plus globale. Dans le Nord, le projet Alarm a débouché sur l'idée de mutualiser certains matériels de secours. Anodin en apparence, ce projet de renforcement de la logistique mutuelle contribue à « accentuer cette coopération ». Elisabeth Bodier (Dreal Hauts-de-France) fait également état de réflexions quant à la mise en œuvre d'une information transfrontalière sur la qualité de l'air, et au moyen de « faciliter à tous les habitants transfrontaliers l'information sur les transports en commun en alternative à la voiture ». Les nouvelles technologies peuvent accompagner ces changements de façon avantageuse. Philippe Bizet évoque l'idée d'organiser « l'alerte des citoyens soit par un réseau social, soit par un système d'information du public » et, ce faisant, de « faire de la population un acteur à part entière ».

Songeant au cadre propice à de telles initiatives, Karine Bernard (Département du Nord) s'interroge sur la pertinence de « créer un Bureau des Temps transfrontalier pour accompagner le déploiement

des actions transfrontalières ». Sensible à cette idée, Éric Schultz imagine volontiers « que la problématique temporelle soit intégrée au fonctionnement de l'Eurodistrict. (...) Ce serait le plus simple et le plus efficace. » Il revient à chaque territoire transfrontalier de trouver les réponses adaptées à sa situation, ses besoins, ses opportunités, ses envies. Il convient cependant de prendre en compte un obstacle d'une autre complexité : la frontière administrative et légale. Dans le projet Alarm, « l'analyse des risques ne présente pas de difficultés particulières. Après (...), c'est la réponse à apporter : (...) suivant les pays, [elle] peut être différente », illustre Philippe Bizet. « Ce sont les problématiques normatives et la réglementation qui posent problème », juge Francis Découcut. Éric Schultz en livre un exemple : « En France, on a cinq niveaux de classement des émissions polluantes des véhicules. De l'autre côté du Rhin, (...) il y en a quatre (...). On ne sait pas comment les deux vont s'articuler. » Le même problème se pose lorsqu'il s'agit d'expérimenter. « On se retrouve confronté parfois à des législations nationales (...) alors que localement on a réussi à trouver la solution », déplore l'élus alsacien, qui prévient : « Soit on peut (...) autoriser ces constructions originales - les GECT, les Eurodistricts - à fixer leurs normes sur leur territoire, voire à adopter des règlements spécifiques, (...) soit on sera toujours coincé dans cette complexité. »

Cette difficulté se double d'une importante résistance au changement. « Quand on sort du mode expérimental et qu'on fait basculer le dispositif dans du droit commun, on a le retour des habitudes culturelles bien ancrées qui affadissent (...) un peu l'innovation », observe Éric Schultz. « On a besoin de changer les habitudes, les regards, les pratiques de nos collègues, (...) de manière à apprendre à travailler de manière transversale. » L'intérêt d'une Mission des Temps est « de mettre en relation, sur des problématiques nouvelles, des services qui travaillent sur des schémas anciens, (...) et de mettre en perspective de nouvelles méthodes, de nouvelles approches théoriques ». C'est peut-être en cheminant sur des projets concrets que l'on stimule le plus le changement. En témoigne l'expérience du bus transfrontalier qui, au-delà de la question de la liaison routière, s'attaque mine de rien à celles « des horaires de travail des entreprises et de l'organisation du territoire en termes de temporalité ».



AXE 2
TEMPS LIBRE/TEMPS CONTRAINTS
COMMENT MIEUX LES CONCILIER ?

CONFÉRENCE TOUT S'ACCÉLÈRE

INTERVENTION : GILLES VERNET - RÉALISATEUR

Gilles Vernet était trader jusqu'au jour où, confronté à un événement majeur, il a changé de vie. Devenu instituteur, il s'est intéressé à la question du temps et de son accélération exponentielle. Il en a tiré un documentaire, « Tout s'accélère », où il donne la parole à ses élèves et à différents experts. Après avoir été diffusé en salle, ce film continue à tourner dans des conférences et des festivals partout en France.

Je suis là pour vous parler de ce temps dont on manque tant, et derrière lequel on court souvent comme un canard sans tête. Derrière, se cache un enjeu majeur : l'accélération et la sensation de saturation qui en découle. Cette question me touche personnellement par mon parcours dans le monde frénétique de la finance. Confronté à la maladie puis à la mort de ma mère, j'ai fait un pas de recul pour goûter les saveurs simples du présent, laisser se déployer le temps de la décantation, de la maturation. La mort déchire le voile de l'absurdité de notre course. Comme le rappelle implacablement Sénèque, « on remet la vie à plus tard, et pendant ce temps elle s'en va ». Alors j'ai décidé de prendre le temps de l'éducation de mes enfants, de mes élèves, et de profiter de l'amour et de la vie tant qu'ils sont là. Aujourd'hui, je réalise des films, je fais des conférences, je suis instituteur, je m'occupe de mes enfants, j'écris des livres... Je n'ai pas de leçon à donner en matière de course contre le temps. Je veux plutôt dresser le constat de l'accélération et de ses conséquences, en comprendre les racines et les causes, partager des solutions pour y faire face.

De quelle accélération parle-t-on ? Les deux mots qu'entendent le plus les enfants aujourd'hui sont « attends » et « dépêche-toi ». Pour le philosophe allemand Hartmut Rosa, les accélérations de la plupart des champs de l'activité humaine s'auto-alimentent les unes les autres, nous entraînant dans une forme de spirale exponentielle. On est de plus en plus habitué à la rapidité des machines, en demande d'innovations technologiques pour « gagner du temps », et ce faisant on alimente un processus dont on peut se sentir victime.

On le mesure à la démultiplication exponentielle des mails, des SMS et des réseaux de communication. On est constamment interrompu, les délais acceptables se contractent et l'on veut répondre tout de suite pour ne pas se sentir submergé. Ces disruptions font de nous des hommes et des femmes-instants, et nous donnent l'impression de n'avoir plus d'autre choix que d'être branché en permanence avec le monde. Tous les temps de pause sont mis à profit pour rattraper le « temps perdu » : à l'arrêt de bus, dans le train, devant l'ascenseur, on sort son smartphone pour lire ses mails. Cela entraîne une sensation de saturation très nocive pour la santé psychique. Aristote a dit que « nous sommes ce que nous faisons de manière répétée ». Cette répétition, qui favorise les apprentissages, nous rend aussi addict à l'immédiateté technologique : en apportant une réponse immédiate à tous nos désirs, les nouveaux médias nous procurent un soulagement rapide mais jamais suffisant. Habités à l'efficacité et à l'instantanéité des machines, on ne sait plus attendre.

Cette course contre le temps a plusieurs effets. Elle pose un risque majeur de désynchronisation par rapport aux temporalités qui ne peuvent accélérer la nature et nos propres rythmes biologiques. Ensuite, elle génère une compétition entre ceux qui peuvent suivre le rythme et ceux qui décrochent. Enfin, elle nous conduit à rognier sur le temps de sommeil. D'après l'essayiste américain Jonathan Crary, les Américains ont perdu 3h30 de sommeil par nuit depuis 1900. L'accélération et ses conséquences mettent en péril la santé des salariés autant que le bon fonctionnement des organisations : risques d'erreurs de jugement, de perte de recul stratégique, de baisse de la créativité, burn out, maladies du stress, etc. Cette pression temporelle est un enjeu majeur dans la gestion des ressources humaines.

L'homme et les machines : racine et causes de l'accélération ? À quels impératifs répond cette accélération pour parvenir à s'imposer à nous malgré notre conscience croissante des limites ? Pourquoi a-t-on l'impression de manquer de temps alors que nous avons de plus en plus d'outils pour en gagner ? On peut voir l'accélération de la modernité comme une véritable course-poursuite

des égos : toujours plus vite, plus haut, plus fort que l'autre. Montesquieu a écrit : « *Si on ne voulait être qu'heureux, cela serait bientôt fait. Mais on veut être plus heureux que les autres, et cela est presque toujours difficile parce que nous croyons les autres plus heureux qu'ils ne sont.* » Ce phénomène est alimenté par les réseaux sociaux, qui favorisent une comparaison permanente redoutable. Un autre aspect de cette course est lié à la valorisation exclusive par l'argent, et plus globalement au règne du quantitatif sous lequel on vit. Or, beaucoup de choses importantes - l'air, la nature, les amis, un sourire, un coucher de soleil - ne sont pas valorisables par l'argent.

Depuis la révolution industrielle, deux facteurs principaux nous entraînent dans une course folle contre le temps : la finance et la technologie. La finance est apparue avec l'essor de la technique et de l'industrialisation. Les banques se sont développées, et la gouvernance par les nombres s'est peu à peu imposée dans presque tous les compartiments de la société. Avec l'informatique, le chiffre est devenu maître puisqu'on peut le traiter à la vitesse de la lumière. Un nouveau cap a été franchi avec la mondialisation qui a déclenché une guerre économique généralisée, nous entraînant dans une course de tous contre tous et in fine de chacun contre soi-même. Tant que la finance sera là, avec la recherche du meilleur rendement, appuyée par la technologie qui lui permet d'intensifier le travail, l'une et l'autre s'alimenteront, au détriment de l'humain. Qui pourra rivaliser avec l'efficacité de machines ayant la capacité de traiter un flux exponentiel de données ?

La notion d'exponentiel est cruciale pour comprendre que l'on ne peut répondre à tout, et permettre une forme de déculpabilisation. L'accélération exponentielle se joue sur deux plans simultanés : il faut sans cesse se réadapter à des logiciels qui changent, tout en faisant face à des objectifs qui évoluent exponentiellement dans l'autre sens. Comme le dit le sociologue Vincent le Gaulejac, on est confronté à des injonctions à concilier l'inconciliable. Nous avons notre part dans ce fonctionnement. Plus on va vite, plus on vit intensément. Mais gagner du temps pour le remplir davantage

n'a aucun sens. Nous devons abandonner l'idée de perfection et nous fixer des limites, prioriser, alterner les rythmes.

Prendre le temps d'en perdre : Quand j'étais dans la finance, stressé, je rêvais parfois d'être sur une île, détaché de tout. Cette île, nous l'avons sur nous : c'est notre respiration. Elle permet une connexion instantanée au métronome de nos vies, à notre propre temporalité. La respiration ventrale a un effet physiologiquement apaisant : quand on la pratique régulièrement, on arrive au vide très vite et on peut la faire partout. On peut voir une contradiction, voire une forme de dévoiement, dans le fait que les entreprises proposent de la méditation à leurs salariés. Mais je suis optimiste. Cela entraîne des prises de conscience et induit des changements dans les équipes. Bien sûr, cela ne changera pas le monde – il faudrait des décisions politiques ou une crise majeure pour que le système bascule. Mais ça peut aider.

Il faut aussi faire un examen de conscience. Le philosophe Etienne Klein dit que « si l'on ne trouve pas le temps pour l'essentiel, c'est que ce qu'on appelle l'essentiel n'est pas vraiment essentiel ». Cette société de l'illimité, de la surabondance, nous projette d'un désir à l'autre et nous place dans une frustration constante, dans une saturation temporelle. Il y a des choix à faire pour redonner du temps pour les choses qui sont absolument essentielles. La hausse constante du nombre de chômeurs depuis une dizaine d'années devrait inspirer des choix politiques qui mettent au centre la question du temps.

Je voudrais conclure par quelque chose que l'on oublie et qui est pourtant clé, en particulier face à la mort : c'est l'amour : construire des amitiés, une famille, bien faire l'amour, aimer ses enfants, les éduquer... J'ai vu chez mes élèves comment l'amour de leurs parents pouvait à lui seul faire la différence malgré des contextes sociaux difficiles. L'amour, c'est la condition de l'être et ça prend du temps, hors de la course, hors des écrans.

Dites-le à vos enfants : « *Ton smartphone ne te prendra jamais dans ses bras !* »

CONFÉRENCE

LE TEMPS DE TRAVAIL FRANCHIT LES FRONTIÈRES (ET IL EXAGÈRE !)



▲ Jean-Yves Boulin, chercheur associé à IRISSO-Université Paris Dauphine.

INTERVENTION: JEAN-YVES BOULIN

Le sociologue Jean-Yves Boulin a consacré plusieurs ouvrages à l'organisation sociale du temps : « Temps de travail et modes de vie », « Pour une urbanistique des temps », et dernièrement « Les batailles du dimanche ».

Nous bénéficions d'analyses pour mesurer les différents temps sociaux. Les enquêtes « Emploi du temps » sont probablement l'une des sources de données les plus riches pour comprendre ces temporalités – le temps de travail, le temps physiologique, le temps des activités domestiques, etc. Cette dimension quantitative est importante. Elle permet par exemple de constater que le temps de travail a diminué quasiment de moitié depuis le milieu du 19^{ème} siècle. Mais il faut aussi prendre en compte la dimension qualitative en s'intéressant aux rythmes, aux compositions organiques des différents temps ou aux évolutions socioculturelles dont fait partie

l'accélération, qui est liée à un comportement, à un environnement qui change, à des représentations du temps, etc.

Années 1980 : premier tournant : Quand on parle de frontières, il est important d'analyser comment sont séparés les temps. On parle beaucoup actuellement de la qualité de l'emploi et de l'articulation des temps sociaux (le work-life balance), qui est à l'agenda de la Commission européenne et de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie au travail (Eurofound).

J'aborde l'interpénétration des temps de travail et hors travail à travers deux manifestations stimulées par les nouvelles technologies de l'information et de la communication : les horaires atypiques et le télétravail. Les horaires atypiques amènent les gens à travailler sur des plages temporelles (le soir, la nuit, le dimanche) qui étaient auparavant dévolues au repos, aux loisirs ou aux sociabilités familiales et sociabilités amicales. Quant au télétravail à domicile, qui se développe fortement, il était une des formes complémentaires du travail à l'usine au 19^{ème} siècle.

Ces deux phénomènes se sont développés à la fin des années 1970 et au début des années 1980, en France et quasi simultanément dans les pays

développés. Jusqu'à la fin des années 1970 prévalait un modèle standard d'organisation du travail sur la semaine, mais aussi sur la vie, avec les études, le travail, puis la retraite. En France, les choses ont changé avec l'ordonnance de 1982 sur les 39 heures et la cinquième semaine de congés payés, puis avec la retraite à 60 ans. Parallèlement a commencé à naître une tension entre réduction du temps de travail et flexibilité productive, à l'image des équipes de fin de semaine (VSD) dans l'industrie. Une dizaine de lois sur le temps de travail ont nourri cette tension marquée par le « détricotage » des 35 heures, l'extension du travail de nuit et du dimanche et la décentralisation de la convention collective de la branche vers l'entreprise. En somme, les évolutions intervenues après 1981 ont remis en cause la séparation à la fois temporelle et physique entre le temps de travail et le temps hors-travail qui s'était construite avec le taylorisme et le fordisme.

Un morcellement devenu la norme : En travaillant sur l'enquête « Emploi du temps » de 2010, des chercheuses de la Dares ont mis en évidence huit types de journées et neuf types de semaines de travail. Dans notre livre *Les batailles du dimanche*, nous montrons avec Laurent Lesnard que le temps de travail standard est en baisse, les plus grandes évolutions ayant eu lieu entre 1986 et 1999. Le travail de nuit touche un



million de personnes de plus qu'en 1991 et le travail dominical a doublé par rapport à 1974. Aujourd'hui, un peu plus de la moitié des personnes conserve un horaire standard, tandis que les autres sont sur des horaires longs ou décalés. Il y a eu une inflexion en 2010, sans que l'on retrouve le niveau de 1986. Il faudra attendre la prochaine enquête « Emploi du temps » pour suivre l'évolution et observer les effets de la loi Macron, de la loi El Khomri et des ordonnances de 2017.

Au fil des enquêtes qu'elle réalise tous les cinq ans auprès de 40 000 travailleurs européens, la Eurofound a en outre relevé deux phénomènes tendanciels : une intensification – c'est-à-dire devoir travailler dans des délais de plus en plus serrés – et une densification – à savoir le fait de mener plusieurs tâches en même temps. Ces deux phénomènes jouent sur l'articulation entre temps de travail et hors-travail car ils conduisent à travailler sur des horaires traditionnellement dévolus à d'autres activités, avec un impact psychologique et des conséquences sur la vie familiale et amicale.

Une invasion insidieuse: J'ai mené avec Eurofound une étude sur la soutenabilité des différentes formes de temps de travail. Il en ressort qu'un quart à un cinquième des travailleurs est amené à travailler durant son temps libre, et que le travail du dimanche a un impact sur les sociabilités. Le week-end est en effet le moment de la synchronisation : les enfants ne vont pas à l'école, la société se met un peu en repos et l'on peut se retrouver en famille, entre amis... Certes, les personnes qui travaillent le dimanche peuvent espérer un repos compensateur, mais cela ne permet pas de compenser la sociabilité parent-enfant ni la sociabilité amicale.

Le télétravail objectivé par des accords est évalué entre 6 et 8 %. Encore assez peu développé, il est très stimulé, en particulier dans les collectivités impliquées dans Tempo Territorial. Le télétravail gris, basé sur des arrangements informels, est difficile à mesurer, mais certainement plus important. Ce télétravail organise une interpénétration très forte des dimensions spatiale et temporelle. Mais cette porosité se manifeste aussi d'autres façons. Ainsi, l'espace domestique redevient



un centre de production de plus-value, avec Airbnb, la location de biens, etc. De même, la consommation stimulée par l'ouverture des commerces le dimanche et en soirée colonise le temps libre et le temps de « loisir actif ». Enfin, le temps de consommation devient lui-même un temps de travail : on passe soi-même ses articles à la caisse, on enregistre soi-même son bagage à l'aéroport... Marie-Anne Dujarier qualifie cela de « travail du consommateur », c'est-à-dire un travail non rémunéré qui crée de la plus-value pour les entreprises – à distinguer de la coproduction collaborative qui, elle, peut relever du loisir actif.

Mieux concilier les différents temps sociaux

Quelles solutions temporelles face au « brouillage » entre temps de travail et temps hors-travail ? Il y a une dimension individuelle : apprendre à lâcher prise, adopter d'autres comportements, mettre de la distance par rapport à ces injonctions à accélérer, etc. Mais les DRH ne peuvent pas se contenter d'organiser des séances de méditation. Il y a aussi une dimension collective : travailler ensemble, coproduire des solutions, réfléchir aux

organisations du travail... C'est ce que font les politiques temporelles, à l'image des mesures prises dans le secteur de la propreté pour éviter les horaires décalés et morcelés, qui inspirent aujourd'hui des politiques à l'échelle nationale.

On pourrait imaginer d'autres exemples. Ainsi, les collectivités locales ont la possibilité de limiter l'ouverture des commerces le dimanche. De même, si le télétravail pose certains problèmes quand il est exercé à domicile (en termes d'espace dédié, d'équipement, etc.), il est une très bonne solution quand il est imaginé conjointement avec la collectivité locale. Celle-ci devrait concevoir des tiers-lieux qui deviennent des cœurs battants de la ville, à l'instar de ce qui se passe aux Pays-Bas où des Smart Work Centers proposent des services pédagogiques, d'initiation aux nouvelles technologies, de conciergerie, de crèche, etc. Enfin, les collectivités locales pourraient mettre en place des sortes de séminaires citoyens dans les quartiers afin de réfléchir à nos comportements quotidiens. Face à la servitude volontaire de vouloir tout, tout de suite, l'éducation est essentielle.

ATELIERS PARTICIPATIFS

QUELLES SOLUTIONS POUR FACILITER L'ARTICULATION ENTRE TEMPS LIBRE ET TEMPS CONTRAINTS ?

ATELIER 1 : DES ACTIONS POUR UNE ORGANISATION TEMPORELLE APAISÉE

Le lâcher-prise, le droit à la déconnexion, l'éloge de la lenteur ou « slow » sont une tendance très en vogue. Les outils numériques peuvent constituer une source indéniable d'épanouissement tout comme engendrer un certain asservissement qui met en péril l'équilibre entre les différents rythmes de vie. Quelles actions envisager pour une organisation temporelle apaisée ? Les collectivités y ont-elles un intérêt et comment peuvent-elles insuffler ces nouvelles pratiques auprès des acteurs de leur territoire ?

Un rythme apaisé, c'est :

- La déconnexion
- Un espace et un temps de pause qui nous permettent d'aller vers ce qui nous intéresse
- Se donner le temps d'une réflexion intérieure, de ne rien faire, de respirer
- Se reposer la question du sens et de pourquoi on fait les choses

Pistes de solutions :

Au plan individuel :

- Volonté / Faire des choix
- Prévoir des plages calmes dans son organisation

Des actions collectives :

- Donner le droit à l'ennui dans l'éducation

- Pouvoir d'agir collectif (et individuel)
- Réfléchir collectivement (et individuellement)

Au sein des entreprises :

- Reconnaître le droit à la déconnexion
- Permettre la méditation, la sieste

Le rôle de la puissance publique / du législateur :

- Légiférer sur le droit à la déconnexion
- Un espace public qui favorise l'apaisement et le calme

ATELIER 2 : DES ACTIONS POUR MIEUX ARTICULER LES TEMPS DE VIE

Le travail est l'un des premiers prescripteurs de temps dans l'organisation quotidienne. La rigidité des horaires et de l'organisation des structures est souvent montrée du doigt, mais on observe depuis plusieurs années l'émergence de modes d'organisation plus souples : télétravail, co-working, flexibilité des horaires, congés illimités, etc. Comment l'employeur peut-il œuvrer pour une meilleure conciliation des temps de vie ? Comment assouplir les contraintes temporelles liées au travail ? Comment la puissance publique peut-elle intervenir pour faciliter cette prise de conscience ? Jusqu'à où faut-il assouplir ?



Les différents temps d'activités à concilier dans une journée :

- Le travail rémunéré (avec des formes temporelles différentes)
- Le transport
- Le travail domestique (contraint / choisi) : tâches ménagères, repas, enfants, jeux ...
- Le temps physiologique : dormir, manger
- Les temps sociaux : famille, amis, enfants
- Le temps pour soi : création, loisirs, culture, sport
- La citoyenneté

Pistes de solutions :

Dans la sphère privée :

- Prendre ses repas et du temps en commun
- S'autoriser des temps de respiration
- Aménager les temps de travail tout au long de la vie
- Ne pas attendre la retraite pour avoir du temps libre.
- Choisir un temps partiel

De la part des entreprises :

- S'intéresser à la question des temps de ses collaborateurs
- Diminuer au maximum les horaires décalés, atypiques
- Faciliter le temps partiel choisi
- Développer le télétravail
- Intégrer des espaces multi-temps dans les lieux de silence et dans les bureaux
- Organiser des temps de relaxation au travail

De la part des acteurs publics :

- Lancer un débat public sur les temps
- Réaliser un diagnostic temporel, créer une Mission ou un Bureau des Temps
- Favoriser la réduction du temps de travail rémunéré et mieux répartir les richesses
- Sensibiliser les entreprises privées et les accompagner à modifier la gestion des temps (ATT)
- Adapter les modes de transport à l'augmentation des flux / Raccourcir les distances
- Lancer des Plans de déplacements inter-entreprises (PDIE) avec du covoiturage
- Soutenir les entreprises développant les transports non polluants
- Développer les aménagements sur la voirie pour les usagers faibles
- Développer les espaces verts, la mixité urbaine, les jeux pour les enfants



ATELIER 3 : DES ACTIONS POUR OPTIMISER SON TEMPS DE TRANSPORT

Les Français parcourent en moyenne 45 km quotidiennement contre 5 km en 1950. Les temps de transport sont particulièrement importants pour les déplacements domicile-travail, et sont souvent perçus comme perdus. Est-ce nécessairement le cas ? Quelles solutions imaginer pour rendre plus agréables ou plus utiles ces temps intermédiaires, notamment dans les transports en commun où l'attention n'est pas accaparée par la conduite ?

Différents profils, différents modes de transport, différents besoins :

Yann, 20 ans, étudiant, se déplace en métro et tramway. Il a besoin : de place pour travailler sur son ordinateur, d'une prise de courant, d'une connexion wifi de qualité.

Ahmed, 32 ans commercial, se déplace en voiture. Il a besoin : d'un GPS à jour, d'une information en temps réel sur la circulation et les travaux, d'un stationnement, du bluetooth.

Camille, 45 ans, cadre, se déplace en voiture, train et transports urbains. Elle a besoin : d'une information sur les services (crèche, école), d'une place assise pour lire, d'une application de covoiturage.

Pistes de solutions :

Politiques :

- Développer les activités à distance pour réduire les déplacements
- Prévoir une tarification intégrée entre différents moyens de transport en commun
- Favoriser le télétravail, établir une charte des horaires de réunions, une bonne planification des rendez-vous commerciaux
- Aller vers la voiture autonome ?

Aménagements et services :

- Créer des cheminements piétons + cyclistes
- Développer le stationnement en gare
- Organiser le gardiennage vélo
- Développer les services en gare / hub
- Permettre l'accès aux fonds des bibliothèques depuis le train
- Développer des applications pour le trafic, les stations d'essence, le stationnement, la restauration.



ATELIER 4 : MIEUX ADAPTER LES HORAIRES DES SERVICES PUBLICS

L'individualisation des demandes des usagers, la désynchronisation des rythmes sociaux ou les horaires de travail décalés engendrent de nouvelles temporalités. L'adaptabilité / mutabilité constitue une valeur forte du service public mais sa mise en œuvre rencontre parfois des difficultés. Comment mieux adapter les offres de services publics aux besoins des usagers ? Comment satisfaire les rythmes de chacun sans alourdir les contraintes qui pèsent sur les agents ? Le numérique peut-il être une solution ?

Des besoins et attentes :

Les usagers expriment un certain nombre de constats par rapport aux horaires d'ouverture des services publics, notamment une baisse du nombre d'heures d'ouverture, un problème de lisibilité et de régularité des horaires et une forte concentration des demandes à certaines périodes (ex : cartes de transport en début de mois). Ils font aussi état de besoins spécifiques suivant les moments de la journée / les jours de la semaine :

Sur la tranche 8 h - 20 h :

De 9 h à 12 h : Ouverture minimum

De 12 h à 14 h : Ouverture près des zones d'emploi et démarches, loisirs

De 15 h à 17 h : L'école finit trop tôt : qui garde les enfants ?

De 17 h 30 à 18 h 30 : Besoin d'ouverture pour les démarches administratives.

De 17 h 30 à 20 h : Médiathèques ouvertes jusqu'à 20 h.

Sur la tranche 20h - 8h :

Besoins 24 h / 24 : Hôpital, secours

De 00 h à 5 h : Transports de nuit suivant les territoires (urbain / rural) et les jours de la semaine

De 5 h à 6 h : Des transports en commun pour permettre l'accès aux premiers trains du matin

De 7 h à 8 h : Ouverture de la Poste

Sur la semaine :

Ouverture des services le samedi matin pour les démarches administratives

Ouverture des médiathèques le dimanche matin et ou après-midi (surtout en hiver)

Loisirs : intérêt pour le dimanche matin ?



Pistes de solutions :

La dématérialisation

Disposer d'un accès 24 h / 24. Mais il y a des limites : la distance, l'absence d'interlocuteur unique. Il y a un intérêt à faire des enquêtes auprès du public et des agents.

La mise en place de pôles de service public multi-services

Pour dispenser un premier niveau d'information sur ces services, avec la possibilité de prendre des rendez-vous en ligne pour les démarches longues notamment. Cela permet de garder des services en face-à-face pour un public ayant besoin d'accompagnement.

La fluidité des démarches entre administrations

Avec la possibilité d'un accueil global (par exemple pour faire refaire sa carte d'identité dans une médiathèque). Cela implique une polyvalence des agents.

ATELIER 5 : DES ACTIONS POUR ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN HORAIRES DÉCALÉS

L'accès à de nombreux services (services publics, commerces, loisirs, garde d'enfants, etc.) est basé sur des rythmes réguliers et de journée. Cela implique des adaptations constantes pour les personnes travaillant en horaires décalés, avec des conséquences sur le rythme de sommeil, le stress, etc. Comment accompagner ces personnes dans l'articulation de leurs temps de vie et réduire les impacts sur la qualité de vie ? Quels services développer ? Comment mobiliser les employeurs ?

Les contraintes par l'exemple :

Kim, ouvrier, travaille de 20h à 4h. De retour chez lui en covoiturage, il prend un encas, puis part se coucher. Il se lève entre 12h et 13h, puis réalise des activités à la maison. Il part chercher ses enfants à



16h, les aide dans leurs devoirs, s'occupe du dîner, puis repart au travail vers 19h-19h30. Parmi ses contraintes, Kim a besoin de bons volets, de rideaux occultants et de voisins peu bruyants. Au besoin, il lui faut un médiateur pour gérer les nuisances sonores.

Pistes de solutions :

De la part de l'acteur public :

- Organisation par la collectivité d'une concertation avec l'entreprise autour de la question du travail de nuit et de la modification de ce rythme de travail
- Mise en place d'un système d'autopartage ou de vélo-partage
- Organisation d'un système de pédibus pour les trajets école-domicile des enfants
- Logement près du lieu de travail
- Conciergerie / livraisons dans l'après-midi
- Accompagnement aux devoirs des enfants
- Accessibilité de la piscine et d'autres infrastructures en début d'après-midi, concerts du midi

- Bibliothèque : emprunt de livres via une salle de prêt automatisée ouverte la nuit
- Mise en œuvre d'un bon éclairage nocturne, de patrouilles de sécurité

De la part de l'entreprise :

- Suppression des horaires décalés pour les parents d'enfants en bas âge
- Réduction du temps de travail
- Covoiturage ou navette entreprise

CONFÉRENCE

MOBILITÉS QUOTIDIENNES

VERS LE TRAVAIL AUX HEURES DE POINTE :

VERS DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT ?

INTERVENTION :

JOËL MEISSONNIER - SOCIOLOGUE

Sociologue, chargé de recherche au Cerema Nord-Picardie, établissement public chargé d'appuyer les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'État sur les questions d'aménagement et de développement durable, Joël Meissonnier a réalisé en 2016, à la demande de la MEL et de la Région Hauts-de-France, une enquête sur les difficultés de déplacement des salariés aux heures de pointe.

Sous l'effet de la relative simultanéité des rythmes sociaux, une part importante des déplacements se concentre sur un laps de temps réduit : les heures de pointe. La congestion des différents réseaux de transport qui en découle est souvent vécue comme une fatalité. L'urbanisme du temps s'est donné pour ambition d'en atténuer l'impact par une meilleure régulation des rythmes urbains.

Une recherche de terrain: À travers la recherche expérimentale « Heures de pointe, testons des idées de pointe », le Cerema et le bureau d'étude Flexinéo se sont intéressés à la construction sociale des routines de mobilité et aux solutions réalistes



pour parer au problème. L'enquête s'est concentrée sur deux secteurs : la zone d'activités de la Haute-Borne, à l'est de la métropole, et le site du CHRU de Lille-Sud. Le volet qualitatif de l'enquête s'est déroulé en quatre étapes. La première a consisté à diffuser un questionnaire aux salariés des entreprises participantes, afin de collecter leurs représentations à partir de questions ouvertes telles que : « Les heures de pointe, les problèmes de stationnement, la saturation des transports en commun, c'est quoi pour vous ? ». Cette étape a également permis de recruter soixante-dix salariés volontaires pour participer à une expérimentation. La deuxième étape a été l'organisation de réunions d'information avec les salariés volontaires dans chaque entreprise participante, afin de faire connaissance et de leur présenter le protocole. La troisième étape a été la distribution à ces salariés de carnets de déplacements hebdomadaires, afin de recueillir leur ressenti sur les heures de pointe pendant trois semaines : une première semaine sans consigne particulière ; une deuxième semaine où ils devaient rendre compte d'expérimentations imaginées spontanément ; une troisième semaine en situation d'expérimentation avec un conseiller en mobilité. La quatrième étape a consisté en des parcours commentés et filmés du vécu routinier d'une dizaine de salariés volontaires, puis dans

l'expérimentation de solutions de transport non routinières.

Des habitudes difficiles à bousculer : L'étude des représentations des salariés a montré que, du point de vue du vécu, les personnes les moins contraintes ne sont pas nécessairement les moins impactées par les problèmes d'heures de pointe. Ainsi, loin des 24 minutes indiquées par Google Maps, Monsieur H. met 1h50 pour se rendre à son travail, mais il n'exprime aucune amertume, lassitude ou doléance (« Une journée normale »). À l'inverse, Monsieur D. ne passe « pas tant de temps que ça sur la route » (moins de trente minutes), mais son carnet est garni de doléances et de récriminations contre les éboueurs, les dos-d'ânes, etc.

Dans tous les cas, s'extraire de routines n'est pas simple. Cela tient d'abord au degré de complexité des programmes d'activités (souvent corrélé à celui d'enfants, conjoints, beaux-parents, nounous, etc.). La deuxième raison réside dans le fait que l'on acquiert une expertise de son système de transport (risques et aléas compris) et qu'il n'est pas aisé d'en imaginer un autre. La troisième raison est liée au fait que les marges de manœuvre ont souvent déjà été exploitées : les propositions de changement sur le rythme quotidien tombent alors à plat. La dernière



raison, plus surprenante, tient à la dimension pas si négative des heures de pointe : elles peuvent constituer un sas de décompression salvateur avant l'arrivée à la maison, voire un moment ludique, avec la recherche de « plans B ».

Sur la période de l'enquête, le hasard a fait se succéder une série d'événements imprévisibles : une alerte orange neige-verglas, de violents orages, une grève des cheminots, une pénurie d'essence... Les carnets de déplacements remplis à ce moment-là montrent que les routines de mobilité peuvent être bousculées à la faveur d'une situation de crise : utiliser les transports en commun, rester chez soi à la demande de l'employeur, etc. Le but de l'expérimentation était de faire découvrir aux salariés des alternatives plus pérennes (nouveaux itinéraires, modes de transport et complémentarités modales) et de leur fournir les moyens d'« oser le changement ». Madame B. va ainsi découvrir qu'« à vélo, c'est presque plus rapide qu'en voiture », tandis que Madame H. va tester une journée de télétravail, et que Madame N., qui habite au pied de la gare de Lille Europe, va prendre le métro pour la première fois. L'accompagnement doit aussi donner à entendre que les solutions de mobilité ne sont pas toutes équivalentes en termes de confort, de ponctualité, de fiabilité, de flexibilité, de résilience,

et que s'engager de façon pérenne dans des alternatives suppose un ajustement des modes de vie.

Enclencher une dynamique globale de changement :

Bouleverser les routines de mobilité exige un examen des conséquences sociales et spatiales, tant dans les rythmes que dans les structures organisationnelles. Cela implique de piloter conjointement des mesures touchant à la fois les salariés, les employeurs, les opérateurs de transport, les collectivités et autorités organisatrices, les gestionnaires de zones d'activités.

Du point de vue des salariés : Il faut d'abord faire face au regard des autres dans un cadre où la journée 9h-18h reste la norme largement partagée - et où arriver / partir plus tôt ou plus tard suscite inmanquablement des réflexions. Une volonté forte de l'employeur est nécessaire pour déculpabiliser les personnes face à la peur d'aller contre la norme, mais cela ne suffira pas. Il faudrait dès le plus jeune âge développer une malléabilité spatio-cognitive, c'est-à-dire la capacité à penser un autre mode de transport, un autre itinéraire, un autre enchaînement des programmes d'activités.

Du point de vue des employeurs : qu'il y ait des entreprises sincères dans leurs dispositions à rendre les horaires plus flexibles est nécessaire, mais il



faut prendre garde à l'illusion de flexibilité. Si un employeur autorise cette flexibilité mais organise des réunions tard le soir, il n'y a pas de vraie liberté offerte aux salariés. Il convient également de repenser l'organisation du travail. Sur la zone de la Haute-Borne, l'entreprise Cofidis impose les mêmes horaires à ses salariés, générant un immense embouteillage à l'heure de sortie des bureaux.

Du point de vue des opérateurs de transport : ils doivent garantir une qualité de service irréprochable via des applications fonctionnelles et un niveau satisfaisant de confort, d'information voyageurs, de fréquence, de fiabilité et d'aide humaine dans les lieux d'intermodalité. Ils doivent également travailler à un changement d'image. À ce titre, on peut promouvoir le détournement par des non-automobilistes d'applications destinées aux automobilistes (afin par exemple de mesurer et d'apprécier les embouteillages que l'on évite) pour créer un rapport de force d'image des modes.

Du point de vue des collectivités et autorités organisatrices : des besoins ont été mis en évidence en termes de vélo-partage, d'autopartage et de covoiturage au cœur des zones d'activités. Si le projet de « péage positif » de la MEL est intéressant, le soft ne suffira pas à faire du covoiturage une alternative

crédible : financer du hard sera nécessaire, avec par exemple l'aménagement de voies réservées sur l'autoroute ou la création de gares de covoiturage offrant de l'intermodalité, des salles d'attente...

Du point de vue des gestionnaires des zones d'activités : une plus grande mixité fonctionnelle des lieux est nécessaire afin d'éviter aux salariés des détours pour telle course ou démarche sur leur trajet domicile-travail.

Des évolutions nécessaires et urgentes : L'accroissement perpétuel des temps de transport pousse à des changements de comportement. Toutefois, de nombreux salariés commencent par faire reculer la frontière séparant les contraintes acceptables et les contraintes inacceptables avant d'adopter de tels changements. Alors que l'oppression salariale d'hier avait le visage du patron, celle d'aujourd'hui se présente sous la forme de normes spatio-temporelles ou d'injonctions mêlant impératifs professionnels et familiaux. Face à ces paramètres, les salariés n'opposent qu'une commune résignation.

Les vidéos réalisées avec les salariés dans le cadre de l'enquête seront montrées à des chefs d'entreprise, dans l'optique de faire évoluer les choses.

TABLE RONDE

RETOUR D'EXPÉRIENCES

INTERVENTION :

CHARLOTTE SIERPINSKI

Directrice des Richesses Humaines à Cleaning bio Lille : éclairage sur l'accompagnement d'un groupe d'entreprises de propreté pour le passage en journée des activités de nettoyage

PATRICK VUIDEL

Consultant chercheur associé au sein du cabinet ATEMIS

L'équilibre temps libre/temps contraints est complexe à trouver tant il mêle des enjeux multiples et parfois contradictoires entre aspirations personnelles, contraintes professionnelles et normes sociétales. Il est cependant possible d'agir à une échelle intermédiaire pour induire des changements exemplaires.

Un exemple inspirant

Le secteur de la propreté illustre les inégalités sociales et temporelles frappant les salariés contraints de travailler en horaires décalés et/ou morcelés : tôt le matin, tard le soir, avec à la clé des rythmes personnels décalés et hachés, et des salaires d'autant plus faibles que le travail est souvent à temps partiel. « À partir du moment où le nettoyage a été externalisé, (...) on a considéré que ce serait bien [qu'il] soit fait avant qu'on arrive ou une fois qu'on est parti », expose Charlotte Sierpinski. Cette situation nouvelle est venue percuter la notion travail/hors-travail. En effet, « la frontière entre le travail et le hors-travail n'est pas juste dans la question de l'organisation des temps dans la journée, explique Patrice Vuidel. Il y a quelques années, (...) j'avais interrogé une personne qui était passée d'un horaire 6h-9h et 17h-20h à un horaire 7h-13h. (...) Elle a dit quelque chose qui était très fort : « Le travail m'occupe beaucoup plus que sur mes horaires de travail, parce que comme je dois être à 6h sur mon lieu de travail, le soir je m'endors déjà avec le travail en tête parce que j'ai peur de ne pas me réveiller et, si je ne me réveille pas, de ne pas être à l'heure au travail. (...) Et puis en début d'après-midi, (...) si je prends un rendez-vous chez le médecin et que mon rendez-vous se décale, je vais avoir la crainte de ne pas arriver à 17h à mon travail. Donc, à partir du début d'après-midi, je suis de nouveau happée par mon travail. » On se rend compte que d'un point de vue subjectif, le travail occupait beaucoup plus que les six heures sur lesquelles elle était réellement occupée dans l'entreprise. (...) Avec la nouvelle organisation,

elle se libérait subjectivement du travail à partir de 13h et pouvait passer à autre chose ».

Cette organisation impactait aussi la qualité du temps libre. « On est un secteur où les trois-quarts des salariés sont des femmes, indique Charlotte Sierpinski. On imagine une maman qui doit travailler de 5h à 7h : elle doit vite rentrer pour aller déposer ses enfants à l'école, donc le temps du matin elle n'est pas avec eux (...). Et c'est pareil quand elle travaille le soir : elle n'est pas avec eux après l'école. » L'entreprise Cleaning Bio, dont l'effectif de 250 personnes est pour 95 % constitué d'agents d'entretien, s'est posée la question des rythmes et horaires pour plusieurs raisons : sociales, car l'entreprise s'attache à écouter les salariés, leurs contraintes et problèmes, mais aussi pratiques, car faute de véhicule personnel ou de transports en commun, les agents ne peuvent pas se rendre dans certaines zones à 5h du matin.

Nouveaux horaires : de l'expérimentation à l'adoption

Depuis quelques temps déjà, des réflexions avaient cours dans le secteur de la propreté. Patrice Vuidel y avait participé. « Paris souhaitait réfléchir sur une agence des temps et était intéressée à repérer des secteurs d'activités qui étaient sur des horaires atypiques. Dans ce cadre-là, on est entré en relation (...) avec la Fédération des entreprises de propreté, qui a été très intéressée par cette réflexion sur l'organisation du travail au regard de ses enjeux de temps partiel. Ça a été le début d'une réflexion qui a infusé au sein de la Fédération et qui se poursuit aujourd'hui. » La ville de Rennes a servi d'exemple. « Pour la première fois, on avait une évaluation de ce qu'avait donné le passage en journée du point de vue du travail des agents, du taux d'absentéisme, etc. C'est un premier levier qui a permis d'enclencher la dynamique ».

Quand, en 2016, la Branche propreté a proposé à des entreprises de propreté d'expérimenter le travail en journée, Cleaning Bio n'a pas hésité. Après une phase d'expérimentation concluante, l'entreprise propose désormais cette solution à tous ses clients - généralement à rebours de leur demande initiale. « Automatiquement, on nous demande les horaires 5h-7h ou 18h-20h. La première chose, c'est

de leur dire : « Pourquoi pas en journée ? » (...) On leur propose d'essayer pendant un mois. » Souvent, le nouveau schéma est adopté. « On joue sur l'argument (...) d'une responsabilité partagée entre nous, employeur, et le client. » La DRH fait valoir de nombreux gains. « Pour les salariés, c'est retrouver un équilibre vie professionnelle / vie privée. (...) Il y a moins de fatigue parce que l'amplitude horaire est moins grande et qu'il y a moins de vacances entre les sites. (...) Pour nous, c'est (...) une plus grande flexibilité pour construire les plannings, pour leur proposer plus d'heures, également pour avoir plus de choix d'horaires. » Cela permet enfin d'« instaurer une relation entre les usagers, les clients et nos agents entretien », qui favorise une meilleure reconnaissance de ces métiers de l'ombre. D'autant que la cohabitation se passe bien car, outre un matériel moins bruyant, les agents adoptent une attitude de service faite de politesse, d'adaptation et de flexibilité pour « travailler en bonne intelligence ».

Charlotte Sierpinski souligne toutefois que si l'on parle aujourd'hui de « travail en journée », c'est « parce que la branche propreté a défini le travail en journée (...) de 7 h du matin à 19 h. (...) Mais c'est encore une tranche horaire large. (...) Par la suite, si on pouvait encore la restreindre, tant mieux ! » Mais, pense-t-elle, « il va falloir du temps pour changer les mentalités ». Sur ce point, Patrice Vuidel relève que les collectivités membres de Tempo Territorial sont les plus réceptives à la dynamique proposée par la Fédération des entreprises de propreté, et celles où les résultats sont les plus tangibles.

Meilleure conciliation des rythmes : Quelles perspectives ?

Au-delà des problématiques propres au secteur de la propreté, la question des horaires de travail touche une large proportion de travailleurs. « Le travail ne s'arrête pas au moment où l'on quitte son poste de travail, affirme Patrice Vuidel. Indépendamment de la question des objets connectés, on a besoin de revenir sur son travail dans un moment où l'on n'est pas au travail, où l'on est moins engagé. (...) En mettant de la distance, on arrive à résoudre des choses que l'on n'arrive pas à résoudre sur place. » Que notre psyché continue à travailler

à notre insu est donc positif... jusqu'à un certain point. Car « il y a une deuxième dynamique : (...) si le travail est trop impliquant, trop engageant, ou si la tension au travail devient trop forte, (...) ce travail va continuer à nous occuper mais dans une dynamique négative, c'est-à-dire qu'il va nous « prendre la tête » et on ne va pas pouvoir s'en sortir. (...) On arrive aujourd'hui sur le phénomène des burn out, des risques psychosociaux, etc. »

Inciter les chefs d'entreprises à répondre aux aspirations nouvelles des salariés est nécessaire mais ne suffira pas. Chacun est prisonnier de flux d'informations ou de formes d'organisation liés au travail qui sont sources de tension et imposent de faire ses propres arbitrages. « La recherche montre que ce n'est pas parce que l'on donne de la liberté à un cadre dans l'organisation de son temps de travail, (...) qu'il ne va pas se retrouver dans les heures de pointe en même temps que tout le monde, signale Joël Meissonnier. Il ne suffit pas de donner la liberté à un salarié de s'organiser dans son temps de travail pour qu'il réagisse comme on aurait voulu qu'il le fasse. » Patrice Vuidel estime que l'« on est enfermé dans un système de contraintes, une dynamique de productivité, une exigence client, qui rendent très difficile d'imaginer changer ce qui pèse dans le travail si l'on ne revisite pas ce modèle économique ». Selon lui, « il faut changer les modèles économiques si l'on veut changer le travail, et d'un autre côté il faut être capable de changer le travail si l'on veut aller vers un nouveau modèle économique. (...) Avec ATEMIS, on porte une réflexion sur un modèle économique serviciel (...) adapté au fait que l'on est dans une société qui produit du service, et que produire un bien et produire un service n'est pas la même chose. »

Considérant « la question de la frontière travail / hors-travail (...) extrêmement compliquée, multidimensionnelle », Patrice Vuidel voit comme un enjeu central pour Tempo Territorial de « continuer à faire vivre cette question à partir d'une entrée par le temps. (...) Elle est féconde, elle est problématique, et elle va nécessiter de trouver des réponses individuelles et collectives. (...) À l'échelle des territoires, on peut construire une partie des réponses que l'on ne pourra pas construire ni à l'échelle individuelle, ni à l'échelle nationale. »



Sortie

Exit - Ausgang

European Railway Agency

Agence Européenne des Chemins de Fer

2

P

07 20 30 30 30

AXE 3
FRACTURE SOCIALE ET RYTHME :
FAVORISER LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS
GRÂCE AUX POLITIQUES TEMPORELLES

CADRAGE

ÉTAT DES LIEUX

INTERVENTION : NATHALIE CHUSSEAU

Professeur d'économie à l'Université de Lille I, spécialiste des inégalités

NINA SCHMIDT

Directrice adjointe de l'Observatoire des inégalités

La dimension temporelle est un révélateur, mais aussi un facteur aggravant des inégalités. Comment des politiques temporelles adaptées peuvent-elle favoriser leur réduction ?

État des lieux

Le caractère temporel des inégalités socio-économiques

Les Hauts-de-France sont la région française la plus marquée par les inégalités. Des statistiques de 2011 révèlent un taux de cadres et professions intellectuelles plus faible qu'au plan national (12,8 % des actifs occupés / 16,9 % au plan national) et une proportion plus importante d'ouvriers (26,3 % / 21,5 %). On relève aussi une sous-représentation de diplômés du supérieur (20,7 % des plus de 15 ans non scolarisés / 25,5 %), une surreprésentation des non-diplômés (39 % / 34,4 %) et un taux de scolarisation des 15-24 ans plus faible (61,8 % / 65,1 %). Au plan économique et social, on observe un taux de pauvreté supérieur (18,1 % en 2012 / 14 %), un taux d'activité inférieur et un taux de chômage supérieur (12 % / 9,7 %), notamment chez les moins de 25 ans (17,2 % / 14 %). Les inégalités sont enfin très importantes en matière de santé, avec une mortalité supérieure de 22 % à la moyenne nationale. Au-delà des chiffres, le territoire se caractérise par une dynamique cumulative des inégalités. D'une part, celles-ci frappent souvent la même population et les mêmes territoires (Avesnois, Bassin Minier, Boulonnais, Calaisis, Thiérache...), d'autre part un faible niveau d'éducation ouvre à des emplois peu qualifiés, faiblement rémunérés, avec un risque de chômage plus élevé, etc. Les populations sont prises au piège d'une spirale infernale qui nourrit un fort déterminisme social, le niveau d'éducation et la position sociale ayant tendance à se transmettre d'une génération à l'autre. Ainsi, les enfants d'ouvriers sont moins mobiles socialement dans les Hauts-de-France. Plus

préoccupant, les enfants dont le père est cadre risquent plus qu'ailleurs de devenir ouvriers ou employés. Réduire ces inégalités implique des politiques spécifiques, notamment temporelles, face à la transmission générationnelle des inégalités.

Des inégalités dans l'usage et le contrôle du temps

Les statistiques publiques partagées par l'Observatoire des inégalités mettent en relief des disparités entre catégories socioprofessionnelles dans l'usage et le contrôle du temps. On constate tout d'abord que le travail scande différemment la vie des cadres supérieurs et celle des ouvriers et employés : les premiers travaillent en moyenne 44 heures hebdomadaires, les seconds 38 heures. Mais ces heures de travail ne sont pas équivalentes : le temps passé par un cadre sur Internet peut faire figure de loisir aux yeux des salariés effectuant des tâches pénibles. Le travail du dimanche marque une autre inégalité : parmi les 28,3 % de salariés travaillant le dimanche, 46,9 % sont des employés affectés à des tâches accaparantes ou fatigantes (commerce, restauration, santé...). Les horaires alternés sont une autre ligne de fracture : 15 % des ouvriers ont des horaires différents d'un jour sur l'autre, pour 1 % des cadres. De même, le travail de nuit concerne davantage les ouvriers qualifiés, notamment dans les services publics. Les inégalités temporelles se mesurent à long terme. Ainsi, les contrats précaires (CDD, intérim...) grèvent la capacité à se projeter dans l'avenir (louer un appartement, planifier des vacances, fonder une famille, etc.). On relève aussi des inégalités en matière de congés payés, avec cinq à six semaines pour les ouvriers, et jusqu'à huit pour les cadres supérieurs. Pour finir, si les cadres prennent leur retraite plus tard, leur espérance de vie supérieure leur permet d'en profiter davantage.

L'observation fait également ressortir des inégalités de genre s'ajoutant aux inégalités sociales. Ainsi, 30 % des femmes travaillent à temps partiel (7 % des hommes), pas forcément par choix et souvent au profit d'activités domestiques ou familiales. Certains emplois, dans les services notamment (femmes de ménage, hôtesses de caisse...), exposent en outre à des horaires atypiques qui, ajoutés aux temps de transport, laissent peu de temps pour soi. Or,

si les ménages les plus aisés peuvent recourir à du personnel à domicile, les femmes issues de milieux populaires paient le prix de la « deuxième journée de travail » à la maison. Au final, malgré une sensibilité accrue à la dimension temporelle, le travail de nuit ou du dimanche et les horaires atypiques sont en hausse, et le débat sur les écarts de revenus passe avant celui sur le contrôle de son temps : à quoi sert-il en effet d'avoir du temps si l'on ne peut pas en profiter ? On voit se profiler une société à deux vitesses : d'un côté, des personnes ayant des emplois gratifiants dont les revenus permettent de profiter de leur temps libre, de l'autre des personnes réalisant des tâches plus ingrates, parfois en décalé, au service notamment des premières.

Échanges

Différents leviers à actionner

Nathalie Duparque-Bory : Belge d'origine, je me disais que la France était un grand pays où l'on pouvait réaliser beaucoup de choses. Jusqu'à ce que j'habite dans un quartier dit « prioritaire » à Roubaix, et que je recherche du travail. J'ai eu la sensation que l'on n'est pas regardé et qu'il est plus difficile de sortir de là. Je pense que le changement commence par le regard que l'on porte sur les autres.

Nina Schmidt : Les statistiques permettent d'avoir des données objectives, de comprendre les obstacles, mais elles enferment aussi les gens dans des catégories. Il faut les dépasser et voir qu'il n'y a pas simplement un peuple qui subit et un autre qui profite. Les places peuvent être redistribuées en fonction du regard que l'on porte sur telle catégorie de population, sur son potentiel.

Nathalie Chusseau : À Roubaix, il y a aujourd'hui une dynamique économique, une créativité, mais il y a aussi une concentration de populations très pauvres, enclavées. Les principaux leviers sont la mixité sociale dès l'enfance, le développement économique territorial et régional, l'accès à l'école dès le plus jeune âge, un accompagnement, et

peut-être une réforme du service public de l'emploi.

Karine Bernard - Département du Nord : Parmi les leviers, il y a également la question de l'image de soi. Sur l'ancien territoire industriel, on voit très bien l'enjeu de se projeter dans un parcours d'éducation, jusqu'au bac pour les élèves qui sont très bons à l'école. On est vraiment dans la dimension temporelle.

Nathalie Chusseau : Dans ces territoires, le paternalisme industriel a créé des populations qui n'ont pas appris à se prendre en main. Notre hypothèse est que certains comportements – perte d'estime de soi, incapacité à se projeter dans l'avenir, incompréhension de l'utilité des études – se transmettent aux générations suivantes et obèrent leurs opportunités. Les politiques publiques régionales doivent notamment prévoir un investissement de long terme dans les politiques éducatives. Il faudrait aussi mieux évaluer les politiques publiques, parfois créatives et innovantes, mises en place sur le territoire.

Temps de travail : des ressentis et des impacts différents

Jean-Christophe Giuliani - Essayiste : Qu'en est-il de l'impact de l'emploi du temps sur les modes de vie et la qualité de vie ? Le ressenti peut être différent selon que l'on travaille de 8h à 16h ou de 10h à 20h.

Nina Schmidt : Effectivement, une même amplitude horaire n'a pas du tout le même impact selon sa répartition. C'est le cas de ces temps partiels qui sont censés libérer du temps, mais qui sont parfois morcelés et servent souvent à prendre en charge d'autres tâches.

Nathalie Chusseau : Il commence à y avoir de nombreuses études sur le temps de travail de nuit et ses conséquences en matière de santé ou de vie sociale et familiale. L'organisme ne peut pas supporter ce rythme de manière prolongée. De telles études permettent de mettre en garde les employeurs, y compris dans le service public de la santé.

TABLE RONDE

FRACTURE NUMÉRIQUE

INTERVENTION :

VIRGINIE LEMAHIEU

Directrice du centre social Chemin Rouge à Fâches-Thumesnil : centres sociaux connectés (ateliers collaboratifs sur l'utilisation des outils numériques)

MARGAULT PHÉLIP

Directrice adjointe d'Emmaüs Connect

LAËTITIA MANDON

Fédération des Centres sociaux

Le numérique peut-il combler un certain nombre de lacunes et mettre sur un même pied d'égalité face au temps ? Et comment lutter contre ce que l'on nomme la « fracture numérique » ?

La fracture numérique, une question temporelle

Les nouvelles technologies étendent leur emprise sur tous les aspects de notre vie quotidienne, renforçant voire créant de nouvelles ruptures au sein de la société. « La révolution numérique va beaucoup plus vite que l'on est capable d'accompagner les publics. (...) Aujourd'hui, plus d'un tiers des Français se déclare en difficulté face aux démarches en ligne », signale Margault Phélip. La difficulté à suivre le rythme des évolutions technologiques touche toutes les classes d'âge et tous les milieux sociaux, mais impacte davantage les personnes issues de milieu défavorisés. « On estime à peu près à six millions le nombre de gens qui cumulent précarité sociale et numérique en France. » Les besoins constatés par les associations concernent l'équipement, les connaissances informatiques de base ou encore l'accès à Internet. Ces carences conjuguées forment un obstacle quasi infranchissable face à la dématérialisation d'un nombre croissant de démarches. « L'accès à un certain nombre de droits, aux services publics et à tout un tas d'opportunités - que ce soit dans l'emploi, dans l'éducation, dans la formation, dans la culture - est essentiellement en ligne », indique Margault Phélip. Plus précisément, ajoute Virginie Lemahieu, « les habitants nous expriment assez facilement des difficultés en lien avec l'administration : l'accès à Pôle Emploi en ligne, l'accès à la CAF, l'accès à la CPAM, etc. » Cela va jusqu'aux relations avec les établissements scolaires. « Face à un collège qui se dématérialise aussi (...), ces gens-là se retrouvent en situation d'exclusion par rapport au suivi de l'éducation de leurs enfants. »

Déjà fragilisées par leur situation, ces personnes « ont absolument besoin d'être assistées face aux démarches dématérialisées », affirme Margault Phélip. En effet, « la révolution numérique avance à toute vitesse mais aujourd'hui, en France, on s'est un peu outillé d'une bicyclette pour régler ce problème », pointe-t-elle. Le défi est de grande ampleur, mais « si l'on est en capacité d'utiliser les opportunités du numérique, il peut devenir un super accélérateur de l'amélioration de la vie des personnes ».

Se mobiliser dans la durée

Emmaüs Connect : faire d'un défi une opportunité

Les associations sont en première ligne pour agir face à ces nouveaux besoins qu'elles constatent chaque jour. Emmaüs Connect entend ainsi « faire en sorte que le numérique ne soit surtout pas un facteur d'exclusion [et] que les personnes en situation de précarité (...) puissent en faire un outil dans l'amélioration de leur quotidien ». Créée en 2013, l'association s'est déployée dans huit villes, dont Lille en 2014. Installée « au cœur de structures sociales déjà existantes ou au cœur de quartiers en difficulté », elle propose « des offres d'équipement solidaire, d'accès à la téléphonie et à Internet solidaires ». L'association « s'adapte aux envies et aux capacités d'apprentissage des personnes » en développant différents formats d'accompagnement, individuels ou collectifs. Ayant constaté que les bénéficiaires venaient parfois de loin, l'association a fait évoluer sa stratégie d'intervention pour « aller là où les gens sont (...), dans les CAF, dans les services sociaux ou ailleurs ». Pour compléter son action de terrain, Emmaüs Connect a créé en 2015 l'association « We tech care » afin de développer des plateformes numériques à destination d'autres acteurs et réseaux. La première, « Clic'n'Job », vise à « accompagner les jeunes en difficulté d'insertion dans leur parcours à l'emploi ». Elle propose entre autres « un générateur de CV spécial jeunes sans qualification et avec très peu d'expérience ». Selon Patrick Vassallo, maire-adjoint de Saint-Denis, « Clic'n'Job » permet aux jeunes de « reprendre un peu de dignité » et d'arriver à une « sortie positive ». Utilisée par 150 missions locales, cette application est plébiscitée au-delà même du public initialement ciblé. La deuxième plateforme, « Les Bons Clics », a été conçue pour aider les départements,

services sociaux, CAF, associations, etc., soucieux « d'accompagner les publics vers l'accès aux services essentiels, (...) à déployer une stratégie d'inclusion numérique à l'échelle de l'enjeu », informe Margault Phélip. Objectif : accompagner un million de personnes d'ici 2020.

Les centres sociaux : co-construire les solutions

Face aux attentes des usagers dans le domaine du numérique, les centres sociaux se heurtent à leurs propres limites. « Toutes les équipes n'étaient pas en mesure d'y répondre », relate Laëtitia Mandon. La Fédération des centres sociaux (FCSF) a donc initié une démarche visant à outiller les professionnels dans l'optique de « permettre aux habitants de devenir acteurs du numérique, (...) chacun à leur manière ». La FCSF a pris l'initiative de réunir usagers, salariés, partenaires (État, Région, CAF...) afin de « discuter ensemble sur nos pratiques, (...) de casser certains freins, (...) et à partir de là de comprendre leurs besoins en matière de numérique et de les impliquer dans la mise en place de la solution numérique pour répondre à ces besoins ». En septembre, une cinquantaine d'ateliers avaient déjà été organisés et quarante autres étaient prévus jusqu'à la fin 2017. La FCSF met en avant deux principes : expérimenter quitte à se tromper, et essaïmer dans les centres sociaux confrontés aux mêmes enjeux à partir de prototypes ayant prouvé leur efficacité. Dans ce cadre, le centre social Chemin Rouge de Faches-Thumesnil a organisé trois ateliers au cours desquels ont été testés différents prototypes. Il s'agit d'amener vers « une solution (...) qui n'est pas réfléchie par le professionnel et imposée à l'habitant, mais bien co-construite », précise Virginie Lemahieu. Ainsi, la plateforme « Les Promeneurs du Net », fondée sur le constat qu'une partie des jeunes fréquente moins les centres sociaux, déploie une présence éducative sur Internet par le biais du référent Jeunesse. Le centre social teste aussi une borne d'administration mobile équipée d'un ordinateur, d'un scanner et d'une imprimante sur batterie, permettant d'aller au-devant des personnes afin qu'elles puissent « imprimer une attestation Pôle Emploi, mettre à jour [leurs] droits CAF... ». Tout en démontrant que le numérique peut être accessible à tous, le centre social incite les personnes à « fréquenter les structures pour avoir une réponse plus approfondie ».

Le temps long aux prises avec l'accélération

Ces initiatives peuvent sembler sous-dimensionnées au regard des besoins. « On a travaillé comme des fous et on a accompagné 30 000 personnes, dont un peu plus de 3 000 à Lille. C'est super, et en même temps c'est absolument ridicule face aux chiffres qui sont face à nous », reconnaît Margault Phélip, qui perçoit « un vrai défi par rapport au temps : comment faire pour rattraper cette révolution numérique qu'on ne va pas freiner, (...) avec les millions de personnes qui sont laissées sur le bord de la route ? » L'enjeu pour les collectivités et les opérateurs publics serait de « développer des solutions « industrielles », pour qu'elles soient transmises à plein d'autres », tout en arrivant à « s'adapter au rythme de chacun ». Un autre enjeu serait d'élargir le spectre à d'autres publics. « Il y a des formes d'apprentissage, d'expérience, de coopération que vous mettez en place qui pourraient tout à fait être intéressantes à dupliquer (...) à d'autres niveaux, dans d'autres espaces », suggère Patrice Vuidel (ATEMIS / Tempo Territorial). Margault Phélip juge « essentiel de ne pas concevoir un « outil pour pauvres » » et invite à mettre en œuvre « des solutions assez intéressantes pour qu'elles puissent être utilisées pour des publics moins fragiles ». Le centre social Chemin rouge se mobilise en ce sens. « Dans l'un des prototypes sur lequel on travaille, on est sur la création (...) d'un univers professionnel qui pourrait répondre à tous. (...) Ça ne sera peut-être pas transposable demain pour toute entreprise, mais on essaye de le travailler », confie Virginie Lemahieu.

Patrice Vuidel soulève toutefois un point d'attention quant à la dématérialisation : « Si c'est pour gagner du temps sur des tâches à faible valeur ajoutée qui vont permettre aux services publics d'avoir une vraie qualité de relation en complément, on applaudit. Si c'est pour être dans une logique de réduction de coûts, qu'on supprime des postes et qu'on les remplace par des interfaces qui font de la prestation numérique industrielle et cassent la relation qui préexistait avant, si imparfaite soit-elle, il ne faut surtout pas l'accepter. »

TABLE RONDE

RURAL/URBAIN



INTERVENTION : JÉRÔME PERDRIX

3^e Adjoint au maire de la commune d'Ayen : l'aventure du durable à Ayen

ÉVELYNE SYLVAIN

Directrice générale adjointe chargée de la Solidarité au Conseil départemental du Nord : accès aux soins PMI

Tous les territoires sont concernés par les questions temporelles. Mais celles-ci ne se posent pas de la même façon, ni sur les mêmes problématiques, dans les zones urbaines, rurales ou périurbaines.

Des collectivités en responsabilité

Département du Nord : aller vers les publics. Le quart des 2,5 millions d'habitants du département du Nord habite en milieu rural, même si « une partie du rural est largement périurbanisée », précise Évelyne Sylvain. Dans ces zones périurbaines parfois vieillissantes et précarisées, elle relève un paradoxe assez frappant : « Malgré un maillage très dense et de proximité, avec 44

unités territoriales de prévention et d'action sociale et plusieurs centaines de permanences plus spécifiques, (...) malgré les droits ouverts qui se sont renforcés dans les années 1980-90, (...) nous voyons des personnes que l'on ne touche pas, notamment les jeunes qui ne poussent pas nécessairement la porte des services publics labélisés «social». » Ces derniers vont alors « se retrouver dans des espaces (...) non labélisés «service public social» (...) qui ne sont pas nécessairement en mesure de répondre à leurs questions ». Rappelant que les « deux métiers de base dans un département [sont] l'accueil et l'accompagnement », Évelyne Sylvain pose la question temporelle sous l'angle de l'ingénierie territoriale, c'est-à-dire « comment se mettre au service de projets de territoire ».

Les inégalités d'accès aux services en général et aux services de santé en particulier sont au cœur des préoccupations, en tant qu'enjeu de « solidarité humaine et de solidarité territoriale ». Pour réduire cette fracture, le Département dispose de deux bus itinérants qui, depuis le début des années 1990, sillonnent le territoire pour des consultations



dans le domaine de la protection maternelle et infantile (PMI), mais aussi pour des opérations de vaccination ou de dépistage. Face à des besoins en évolution, « les besoins mobiles ne sont plus nécessairement sur les mêmes sujets », pointe Évelyne Sylvain. Si cela ne remet pas en cause ce mode d'intervention qui permet de « se déplacer là où c'est nécessaire », d'autres actions peuvent être imaginées. Soucieuse d'une plus grande égalité dans l'accès aux soins, mais incapable de maîtriser la répartition des compétences médicales, la collectivité s'efforce, en lien avec la Région et l'Agence régionale de Santé, de « créer un environnement favorable » à l'installation des professionnels de santé. Elle regarde également avec intérêt une révolution à venir : « les nouveaux modes, le numérique, les cabines médicales », qui favoriseront les consultations à distance.

A Ayen, rompre l'isolement. Le village corrézien d'Ayen, situé à 25 km de Brive-la-Gaillarde, a décidé il y a plus de dix ans de lutter contre l'exode rural. La hausse du nombre d'habitants - aujourd'hui près de 750 - témoigne d'une ambition réussie et

d'un réel mieux-vivre. Le terreau est favorable. « Un territoire rural comme le nôtre atténue les inégalités, puisque les riches et les pauvres vivent ensemble, assure Jérôme Perdrix. On va tous au même café, à la même Maison des services au public, on mange tous au même restaurant. » Toutefois, nuance-t-il, « les territoires ruraux ne sont pas des paradis, on est en grande difficulté ». Ayen en a fait l'expérience dans un passé récent : entre 1993 et 2003, la commune a vu fermer une usine employant 120 salariés, la recette des impôts, la gendarmerie, le médecin, un marchand de chaussures, un garage, une épicerie, une boucherie, le bureau de poste et la seule ligne de bus. Ces coups durs ont renforcé l'isolement du village et souligné l'importance de l'enjeu temporel. Il fallait en particulier « éviter les fractures et les inégalités, quelles qu'elles soient ». Agir de manière volontariste était une nécessité et une urgence.

La dynamique impulsée dans les années 2000 se veut « agile » et « pragmatique ». Elle repose sur un parti-pris de durabilité - au sens temporel du terme, mais aussi au sens du développement durable, en étant



« en responsabilité écologique, (...) en responsabilité sociale et en responsabilité économique ». Il s'agit de renforcer l'attractivité de ce petit territoire et d'inciter de nouvelles familles à s'y installer. Cela passe en particulier par l'éducation, avec la création d'une bibliothèque rurale dotée d'un salarié, par une attention forte portée à l'environnement, par l'accès à différents services de santé – médecin, dentiste, infirmières, kinés. L'absence de transports en commun, source d'embarras dans un territoire isolé des grandes agglomérations, a donné lieu à une initiative de covoiturage qui participe d'une solidarité locale et d'une innovation citoyenne, le conducteur étant rétribué par son passager sous la forme de fichiers kilométriques permettant d'effectuer des achats dans plusieurs commerces locaux. Mais l'un des projets phares de la commune reste sans doute la Maison des services au public (MSAP) qui, avec ses deux salariés, est active sur « le logement, l'habitat, la famille, la culture, le tourisme, l'emploi, les droits aux usagers, la connexion numérique ». Elle contribue à « aménager le territoire avec de l'intelligence » et permet de remettre une forme d'équité temporelle « entre toutes les populations, parce qu'on (...) peut tous être fragiles », rappelle Jérôme Perdrix. La MSAP accueille également des organismes qui s'étaient éloignés des territoires ruraux, tels « la MSA, qui y fait des «coups de pouce connexion» », ou la Carsat qui « rassemble 25-30

personnes sur des formations à la retraite ». En mixant un accueil quotidien pour « de l'information au premier niveau » et des actions ponctuelles pour « un niveau de formation supérieur », la MSAP joue sur plusieurs approches physiques et temporelles.

L'agilité à l'œuvre

Un certain nombre de changements engagent les Collectivités. Pour Évelyne Sylvain, l'approche temporelle a un intérêt manifeste mais elle demeure « très nouvelle pour les sphères publiques ». D'après elle, cette approche doit permettre « de travailler à partir de la parole des personnes accompagnées, notamment en insertion. (...) Il y a des temps autour de ce que ces personnes ne veulent plus voir en termes d'accueil et d'accompagnement. (...) Ça veut dire qu'il ne suffit pas d'avoir une présence physique. » Dans ce contexte où l'enjeu concerne moins la distance que l'accessibilité réelle, Évelyne Sylvain souhaite réfléchir à des politiques d'accueil « dans des espaces-temps et des distances qui sont complètement étirés », et qui sont « à la fois physiques, numériques, et en réseau. (...) C'est plutôt la méthode agile et en réseau sur laquelle nous réfléchissons », conclut-elle. Michel Erasmé (Métropole de Nancy) juge particulièrement intéressant le choix fait à Ayen de « jouer sur une proximité temporelle et pas forcément physique ».



Jérôme Perdrix revendique également cette agilité, qui doit être selon lui au cœur de l'action publique. « Il n'y a pas de secret : il faut que les Collectivités s'engagent », lance-t-il. Et, avec « de la ténacité, de l'envie, de la joyeuseté, des résultats, (...) on arrive à embarquer des gens sur ces thématiques ». Est-ce possible en milieu urbain où, pointe avec dépit Christiane Labarre (Synergie Wallonie), « les gens sont plutôt devenus des consommateurs de politique que des initiateurs » ? Peut-être s'agit-il simplement de « donner la parole aux gens », avance Jérôme Perdrix. Mais, concède-t-il, « c'est plus facile pour nous ». Il est surtout nécessaire pour les collectivités rurales d'« être innovantes, ne pas faire référence au passé ». S'il se félicite des résultats obtenus, l'élu estime qu'« il reste encore énormément de choses à faire ». Les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU en 2017, et leur invitation à « Faire ensemble 2030 » en liant local et global, constituent à ce titre un horizon motivant et prometteur. Cela n'empêche pas une certaine amertume. « Quand on voit les crises migratoires aujourd'hui, on est très attentif. (...) On voit des gens dans les rues à Paris qui dorment sous des tentes, et ça ne nous va pas. (...) Notre commune est prête à accueillir un centre d'accueil et d'orientation. On attend le feu vert de la préfecture, qui n'arrive pas. » Le temps, ce sont aussi des vies.

TABLE RONDE ÉGALITÉ FEMME / HOMME



INTERVENTION : BAPTISTE DETHIER

Chargé de mission Synergie Wallonie : initiatives menées en Wallonie

CAROLINE PLESNAGE

Directrice régionale Hauts- de-France aux droits des femmes et à l'égalité

Si le temps est un révélateur des inégalités entre les femmes et les hommes, l'analyse genrée permet d'en prendre pleinement conscience et d'amorcer des solutions en transversalité.

Temps et genre : des chiffres éloquentes

Combiner les approches « temps » et « genre » contribue à mettre en lumière la difficulté pour les femmes à bien équilibrer les temps de vie. Les statistiques fournies par l'Insee, particulièrement éclairantes, constituent un appui pour « pouvoir intégrer cette question dans les politiques publiques et développer des actions », affirme Caroline Plesnage. Les chiffres sur le temps partiel, déjà évoqués, soulignent que celui-ci, majoritairement féminin, est souvent contraint et mis à profit pour des tâches domestiques -dévolues aux femmes dans 72 % des cas. Quant au salaire des femmes, il est inférieur en moyenne de 26 % à celui des hommes dans les Hauts-de-France. En



équivalent temps plein, quand un homme touchera un salaire annuel de 26 000 euros, une femme touchera 19 000 euros. « Au niveau national, sur toute une vie professionnelle, les inégalités s'accroissent tellement que le manque à gagner est quasiment de 300 000 euros pour les femmes », spécifie Caroline Plesnage. Au plan monétaire, le temps de travail féminin est donc moins reconnu que celui des hommes. Ces stéréotypes sont d'autant plus ancrés qu'ils sont là dès l'enfance. S'appuyant sur l'enquête « Emploi du temps », Baptiste Dethier relève que dans la tranche d'âge 12-17 ans, « les filles passent en moyenne 1h40 de plus par semaine que les garçons à s'occuper des tâches ménagères », tandis que « les garçons ont 25 % de temps de loisir en plus que les filles ». Il déplore cette idée tenace selon laquelle « les garçons ont plus de loisirs parce qu'ils sont énergiques, qu'ils ont besoin de se dépenser, (...) par contre les filles sont plus douces, donc elles ont moins besoin de ça, elles vont plus rester à la maison et plus s'occuper des tâches ménagères ».

Analyser en profondeur

Les statistiques ont le pouvoir de pointer avec acuité certaines réalités. Mais, insiste Caroline Plesnage, « la question qu'il faut se poser, c'est : pourquoi on en est encore là aujourd'hui ? » Pour rester dans le domaine de l'enfance, Baptiste

Dethier observe que dans les cours d'école, « l'aménagement est essentiellement fait pour les garçons. (...) Il y a un terrain de foot en plein milieu, (...) et les filles vont être plus sur le côté, avec moins de mouvements. » Cette observation vaut aussi hors de l'école. Le géographe Yves Raibaud a ainsi constaté que les aménagements pour les jeunes privilégient « des skateparks et des activités beaucoup plus facilement investies par les garçons ». « Ce n'est pas qu'elles n'aiment pas ce type de sports, précise Caroline Plesnage. C'est qu'elles ne vont pas se sentir en sécurité ». D'ailleurs, reprend Baptiste Dethier, « Yves Rébaud a constaté que vers la puberté, les filles commencent à désertir l'espace public. Elles se sentent en insécurité, (...) elles sentent que l'aménagement n'est pas spécialement fait pour elles. (...) On parle des politiques temporelles : les questions de la nuit, de l'espace public, du temps de travail, sont marquées par les questions de genre. » Ces constats sont corroborés par les marches exploratoires imaginées par l'association belge Garance : « Des groupes de femmes se promènent dans les rues (...) et elles se penchent sur la vie dans l'espace public, sur ce qui leur plaît, leur déplaît, sur leurs habitudes, sur leurs stratégies d'évitement parce qu'elles se sentent en insécurité (...) à cause des hommes qui y traînent parfois, du



manque de luminosité, du manque de commerces et donc de vie », explique Baptiste Dethier. Cela renvoie à des questions d'aménagement, mais plus profondément au fait que, « de manière ancestrale, (...) l'espace public a été construit par les hommes sans penser à la manière dont les femmes pouvaient y accéder », soulève Caroline Plesnage. De la même façon, « l'aménagement du temps est aussi historiquement basé sur cette vision patriarcale ».

Le temps au secours des inégalités de genre ?

Les politiques publiques ont un rôle à jouer pour réduire les différences homme / femme en termes de rythmes de vie. L'impératif est de « sensibiliser les territoires à la prise en compte de cette dimension et d'essayer de mettre en place des politiques formelles, claires », indique Baptiste Dethier. Les choses commencent à évoluer sur le terrain. Il y a « des initiatives pour repenser, réaménager l'espace de la cour d'école : (...) on essaye de séparer la cour en différentes activités, d'insister sur ces stéréotypes et de pousser garçons et filles à jouer ensemble s'ils le souhaitent ». À Namur, les marches exploratoires ont conduit la Ville à intégrer « la dimension de genre dans le cahier des charges pour les entrepreneurs qui vont refaire les quartiers

(...) du centre-ville ». Dans l'Hexagone, les réflexions sur l'équilibre temps libre / temps contraints amènent aussi des évolutions, à l'image des changements d'horaires dans le secteur du nettoyage. Mais, tempère Caroline Plesnage, « ce n'est pas ça qui va réduire les inégalités ». Pour cela il faudrait que « les politiques temporelles (...) soient intégrées dans les politiques visant à réduire les inégalités ». D'autres pistes peuvent être explorées, telles que l'allongement du congé paternité ou la meilleure répartition du congé parental entre les deux parents, mais aussi en termes de modes de garde ou de télétravail.

Des points de vigilance

Caroline Plesnage alerte sur le fait de « ne pas penser le télétravail en se disant : on va développer le télétravail pour que les femmes puissent rester à la maison » et, implicitement, « rester sur leurs tâches ménagères ». À Strasbourg, l'expérimentation menée par la municipalité a pris ce risque en compte. « Les évaluations qui ont été faites (...) ont posé la question : «Avez-vous le sentiment que le télétravail renforce ou conforte les stéréotypes de genre ?» La réponse a été «non» », signale Marie Jacquin-Pavard (Mission des temps et Services innovants à la Ville de Strasbourg). En outre, les femmes ont eu « le sentiment de se



professionnaliser, parce qu'on réalise son travail de façon plus concentrée, mieux organisée ». Elles ont aussi précisé avoir été « attentives à bien séparer, dans l'organisation de leur journée de télétravail, ce qui était familial de ce qui était professionnel ». Les évaluations ont également mis en relief le choix par certains pères de télétravailler « le mercredi, pour pouvoir gérer [les] enfants et être un peu plus impliqués ». Cet engagement croissant des pères a aussi été stimulé par la semaine de quatre jours et demi qui, relate Chrystelle Amblard (Mission Temps et territoire à la Métropole de Montpellier), « a permis à des papas de passer à 90 % » parce que cela mobilisait seulement leur mercredi après-midi ». Une étude nationale a également montré que « le basculement à la semaine de quatre jours et demi a permis aux femmes de retravailler plus ». Pour Chrystelle Amblard, « on était allé dans le bon sens et on est en train de faire machine arrière ».

Il convient également de considérer dans leur globalité les effets des mobilités alternatives souvent plébiscitées dans le cadre des politiques temporelles, car « la mobilité des hommes n'est pas la même que celle des femmes », intervient Baptiste Dethier. Ainsi, le vélo et le voiturage sont très prisés des hommes du fait notamment d'une « mobilité beaucoup plus linéaire »

que les femmes, lesquelles « vont partir du domicile, aller à l'école, à la crèche, au travail, faire des courses sur le temps de midi, revenir au travail, revenir à la crèche, à l'école, passer à la pharmacie, revenir au domicile ». Aussi Baptiste Dethier alerte-t-il sur le phénomène de « gender-blind » : « Si l'on ne prend pas en compte cette dimension-là, on invisibilise. (...) C'est comme si ça n'existait pas. » D'où l'importance de disposer de données genrées. Les modes de garde ne sont pas non plus exempts d'effets pervers. Certes, étendre les amplitudes horaires des crèches peut « permettre aux femmes de rester ou de retourner dans l'emploi, salue Katja Krüger (Tempo Territorial). Mais en même temps, les femmes qui travaillent dans ces crèches ont souvent leurs propres enfants et se retrouvent confrontées aussi à ce problème-là. Donc, il y a un double enjeu. » À chaque fois, conclut Caroline Plesnage, « il faut pouvoir (...) avoir cette vision et pouvoir rééquilibrer ». Dans tous les cas, « il ne s'agit pas de culpabiliser les comportements d'un homme ni d'une femme de manière individuelle, insiste Baptiste Dethier. Ce n'est pas parce qu'une femme fait la lessive chez elle et que l'homme tond la pelouse que c'est un problème. Le problème, c'est le système qui fait que très majoritairement, ce sont plutôt les femmes qui font la vaisselle et la lessive (...). Le problème, c'est qu'il y a des normes sexuées. »



DISCOURS DE CLÔTURE

INTERVENTION : CHRISTIANE BOUCHART

Vice-présidente de la MEL en charge du Développement durable et du Plan climat

Je voudrais partager quelques réflexions au terme de ces deux journées riches et denses en échanges et en propositions.

J'ai d'abord été frappée par la diversité des approches de la frontière. Luc Devoldere nous a rappelé l'importance de l'ancrage et des racines, et invités à la prise en compte de l'Autre. Éric Schultz a signalé que les frontières ne sont pas toujours là où on les attend, et a exposé la façon dont l'Eurodistrict de Strasbourg permettait de créer un territoire de codécision pour mener des politiques communes. Philippe Bizet nous a présenté la frontière comme un bassin de risque que l'on considère de manière particulière.

Cette diversité des approches autorise un lien avec de nombreuses pratiques (les conciergeries, les paniers de légumes, le covoiturage, etc.) et politiques (le développement durable, l'économie sociale et solidaire, les plans climats, etc.). Le Bureau des Temps de la MEL est d'ailleurs issu de la réflexion sur le plan climat de la MEL, dont il constitue l'un des neuf axes stratégiques.

Nous avons évoqué une croissance exponentielle poussée par la financiarisation, mais aussi par les nouvelles technologies dont la dualité entre causes et solutions doit nous interroger à l'heure où les smart cities sont de plus en plus plébiscitées parmi les solutions climat.

Nous avons relevé enfin une désynchronisation par rapport à nos rythmes biologiques internes et par rapport à la nature, dont les services écosystémiques sont mis à mal par notre développement. Dans ce contexte, le temps devient un facteur d'inégalités entre ceux qui sont en capacité de suivre ces rythmes frénétiques et ceux qui les subissent. Comment prendre réellement en compte l'enjeu du changement climatique, quand le temps de la décision ne prend pas suffisamment le temps du recul ?

Concernant les solutions, nous avons vu que l'approche temporelle permet de prêter attention aux bénéficiaires de l'action publique, en replaçant les usages, les

besoins et les attentes au cœur de la réflexion. Nous devons aujourd'hui inverser le regard et partir de l'objectif, en choisissant des solutions qui répondent à un phénomène constaté, plutôt que des solutions « prêtes à l'emploi » que l'on tente d'optimiser.

Il ressort aussi des échanges l'importance de la mutualisation, comme c'est le cas à l'échelle transfrontalière avec les navettes de l'Eurodistrict de Strasbourg ou le projet Alarm dans le Nord. Avec 32 000 travailleurs transfrontaliers et 100 000 déplacements dans la métropole de Lille, nous voyons aussi l'intérêt d'un service public qui ne s'arrête à la frontière.

Nous avons également parlé d'évitement : éviter les horaires atypiques ou le travail de nuit par la mise en œuvre d'autres modes de faire, éviter aussi l'allongement constant des temps de transport par la promotion de formes d'aménagement du territoire qui, en favorisant une meilleure mixité fonctionnelle, mettent un terme à la multiplication des besoins de mobilité quotidienne. De tels éléments de méthode sont largement partagés entre les différentes politiques publiques mentionnées précédemment.

Il devrait être possible d'introduire des formules de télétravail différenciées dans la journée, autorisant par exemple le télétravail à domicile de 8h à 10h avant de se rendre sur son lieu de travail, plutôt que de perdre du temps sur des routes engorgées ou d'emprunter des transports en commun saturés. C'est dans cette logique que la MEL met en place un éco-bonus mobilité qui récompense le décalage des horaires et le report sur les transports doux.

Dans une société où la course contre le temps est empreinte de compétition, les solutions sont indéniablement collectives. La clé de ces dynamiques réside dans le fait de trouver le temps de l'échange, de la co-construction, de l'engagement. Dans ce cadre, l'écoute, le dialogue et l'acceptation de la différence sont indispensables. Du point de vue de la collectivité publique, cela suppose de prendre le temps de la concertation, de la co-construction, voire de la codécision, pour que les projets gagnent à la fois en acceptabilité et en impact.

Je souhaite enfin rebondir sur la suggestion faite par Jean-Yves Boulou, de proposer des séminaires

citoyens afin de penser collectivement des solutions temporelles. C'est ainsi que la politique des temps a été impulsée à la MEL. Nous pouvons prolonger cette réflexion pour enrichir l'expertise d'usage sur laquelle bâtir nos politiques publiques, concernant en particulier les écoles, les universités, les espaces privés, les places de parking, ainsi que l'habitat et les questions connexes d'espaces et d'usages partagés qui permettent de concilier développement des métropoles et sobriété.

Je vous remercie pour votre participation et vos apports aux politiques temporelles, qui nous auront permis de prendre le temps de la réflexion, de prendre aussi de la hauteur. La Métropole européenne de Lille, déjà bien engagée dans sa politique temporelle, continuera à contribuer aux réflexions du réseau Tempo Territorial.

INTERVENTION : KATJA KRÜGER

Présidente de l'association Tempo Territorial

Je remercie la Ville de Lille, la MEL et le Bureau des Temps de la MEL, Christiane, Thomas, Maya et Catherine, pour leur accueil.

Ce sont pour moi des Temporelles pleinement réussies, et je tiens à remercier tous les intervenants que l'on a entendus durant ces deux journées. Quand vous me demandiez en ouverture ce que j'attendais de ces Temporelles, il s'agit de cela : de l'échange, des solutions, des échecs, en tout cas de la réflexion commune.

Nous avons vu que les frontières sont réelles, physiques, elles peuvent être sociales, elles peuvent être floues par moments, elles peuvent être dans la tête, entre des territoires, entre des individus, entre hommes et femmes. Elles peuvent couper la société en deux et empêcher la mobilité sociale ou physique. Elles sont ouvertes, elles se referment. Nous avons vu également que l'on cumule parfois des frontières comme on cumule des inégalités. Enfin, nous avons vu que l'accélération accroît et ancre les inégalités. On peut se contenter de fermer les yeux et de freiner, ou bien l'on peut, en tant que collectivité, jouer son rôle de décideur politique et trouver des leviers pour lutter contre ce sentiment

de subir, de ne pas être maître de son temps, d'être impuissant. Nous avons vu ici des collectivités, des entreprises, des associations et des personnes qui y travaillent. Et en voyant tout ce qui se fait, ou tout ce que l'on a envie ou que l'on imagine possible de faire, un mot m'est venu en tête : émancipation. Il s'agit de se reconnecter avec soi-même, avec ce que l'on fait, avec son travail.

La question du temps de travail constitue certainement l'une des clés pour prendre à bras le corps les problèmes que nous avons évoqués. Patrice Vuidel nous a dit que pour changer le travail, il faut changer le modèle économique, mais que pour changer le modèle économique, il faut changer le travail. C'est le serpent qui se mord la queue, mais la question de la réduction du temps de travail peut être une porte d'entrée pour travailler sur ce changement. Le plus grand syndicat allemand, IG Metall, qui regroupe plus de cinq millions d'ouvriers, travaille sur l'idée de la semaine de 28 heures. C'est donc une question qui revient. Pour peu que le salaire ne baisse pas, certaines personnes cesseront peut-être de travailler en horaires décalés ou le dimanche parce que ces heures sont mieux payées.

J'ai été frappée à plusieurs reprises par l'acceptation de subir, de se dire « on n'a pas le choix ». Et moi, j'ai envie de dire que si, on a le choix de changer ! J'ai beaucoup aimé le fait que Jérôme Perdrix dise que l'on doit s'engager en tant que collectivités territoriales. Oui, nous avons l'obligation, quasiment, de nous engager par rapport à ces questions. Et l'on a très bien vu que ça peut marcher. C'est un enjeu de démocratie. Dans son premier rapport parlementaire, Edmond Hervé préconisait que toutes les Collectivités se dotent d'un Bureau ou d'une Mission des Temps. Je dirais même que l'État doit prendre en compte cette question pour travailler sur la cohésion du territoire et sur la cohésion sociale.

Nous devons prendre à bras le corps la question des politiques temporelles pour que les frontières ne soient plus des obstacles, pour améliorer la qualité de vie de tous, augmenter la mixité sociale, créer un service public accessible sans frontières, et garantir plus d'égalité. C'est un enjeu pour avoir moins de concurrence et plus de solidarité entre les personnes, entre les territoires et entre les peuples.

LES EDITIONS DE LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE
1, rue de Ballon / CS 50749 59034 LILLE CEDEX

Pilotage et rédaction : MEL - Bureau des temps / Raphaël Mège

Animation de l'évènement : Olivier Pia

Coordination : MEL - Direction de la Communication, Presse et Protocole

Direction artistique : MEL - Yann Parigot / Direction de la Communication

Mise en page et graphisme : MEL - Célia Blanckaert / Grégory Rolland / Direction de la Communication

Photographies : MEL - Pascaline Chombart, Vincent Lecigne, Antoine Repessé, Bureau des temps

Photothèque : MEL - Nicolas Fernandez / Direction de la Communication

Impression : MEL - Ressources partagées

Achevé d'imprimer en janvier 2019

Impression MEL

LE PRIX VERT



IL EST TEMPS DÉPASSONS NOS FRONTIÈRES

RETOUR SUR LES TEMPORELLES

16 ET 17 NOVEMBRE 2017

LILLE - GARE SAINT-SAUVEUR

La MEL a accueilli pour la première fois « Les Temporelles », colloque national annuel des politiques des temps, les 16 et 17 novembre 2017 à la gare Saint-Sauveur à Lille. L'évènement visait à questionner l'articulation entre les notions de « temps » et de « frontières ». Frontière étatique, tout d'abord, qui constitue un enjeu fort pour le territoire de la métropole lilloise. Au-delà de la simple définition politico-administrative de la frontière, Les Temporelles ont également été l'occasion d'explorer d'autres dimensions et d'autres limites, dont les enjeux dépassent très largement le seul cas des territoires transfrontaliers : fracture sociale, fracture numérique, égalité femme/homme, monde rural/monde urbain, etc.

collection **SYNTHÈSE**